



Neuvecelle

Bulletin n°41
Janvier 2018

VIVRE À
NEUVECELLE ?!



Sommaire

	Page 3	Le mot du Maire
FINANCES	Pages 4 à 11	Budget primitif 2017
VIE LOCALE	Page 13	Permis de construire
	Page 14	Etat civil 1917
	Pages 14 & 15	Etat civil 2017
	Pages 16 & 17	Comptes-rendus du Conseil Municipal
	Pages 18 à 21	Rétrospective 2017
	Pages 22 & 23	CCPEVA
PORTRAIT	Page 24	Madame BLANC
	Page 25	René POUX
CULTURE	Page 27	Bibliothèque «Le Marque Page»
VIE SCOLAIRE	Page 28	École maternelle
	Pages 29 à 31	École élémentaire
DOSSIER SPÉCIAL	Pages 32 à 41	«VIVRE À NEUVECELLE»
ASSOCIATIONS	Page 42 à 63	Associations
AGENDA	Page 64	Agenda premier semestre

La Commission Communication remercie sincèrement les 2 dessinateurs à qui nous devons cette couverture surprise et qui ont été mis à contribution bénévolement :



Pascale COLMAIRE

Pascale est employée municipale à la Bibliothèque Le Marque Page à Neuvecelle. En dehors de son travail, elle s'adonne volontiers au dessin. Vous pouvez donc apprécier son joli coup de crayon pour peindre Neuvecelle sous la loupe. Elle a souvent mis ses talents au service de la Commune pour produire des illustrations dans le cadre d'expositions communales.



Z'LEX

Z'lex, alias Alexandre Saurel, est producteur de lait de vache bio en Aveyron, dessinateur aguerri et rockeur à ses heures perdues. Il croque l'actualité locale, nationale ou internationale pour la presse locale : «La Volonté Paysanne», l'hebdomadaire agricole départemental et «Centre Presse», l'équivalent du Dauphiné Libéré. Son

lien avec Neuvecelle ? Des relations familiales.

Un grand merci à Z'lex pour ce joli détour dans le Chablais et de nous avoir croqué un Savoyard avec générosité pour la couverture de ce bulletin, atypique !

Pour découvrir davantage l'univers et le talent de Z'lex, suivez-le sur sa page Facebook @zlexdessin. Sa bonne humeur et son coup de crayon vous séduiront.

BULLETIN MUNICIPAL DE NEUVECELLE N°41

Directeur de la publication :

Anne-Cécile VIOLLAND

Responsable de la rédaction : Quentin DEAL

Equipe de rédaction :

Thierry BUTTAY, Elisabeth CETTOUR-CAVE, Florian CHAPUIS, Béatrice GAUTHIER, Christian GOSSEINE, Cindy PAGNIER, Karine PEILLEX, Christian RUFFET, Catherine SANNICOLO, Judith VRIGNON, Nadine WENDLING

DÉPOT LÉGAL À PARUTION.

mairie-neuvecelle@wanadoo.fr

Création, mise en page : **STUDIO OLIVIER ROSSET**

Impression : **PUB-SERVICES**

Imprimé en 2000 exemplaires.

Mot de Madame le Maire



Chères Neuvécelloises, chers Neuvécellois, chers amis,

Irréductibles gaulois, les Neuvécellois ont choisi de vivre dans un des derniers bastions paisibles du bord du Lac Léman où persistent encore les vestiges d'une douceur de vivre.

Pourquoi fait-on le choix de rester ou s'installer à Neuvecelle ?

Le dossier de ce bulletin permet de comprendre l'évolution de la population à Neuvecelle et le sens que peut prendre « le bien vivre » dans notre village.

Défendre cette qualité de vie est la motivation première de cet immense chantier qu'a été la révision du PLU. Le conseil municipal approuvera le nouveau PLU sans doute fin janvier après le retour du rapport du commissaire enquêteur.

Irréductibles les Neuvécellois ? Effectivement, c'est à contre-courant de la plupart des communes qui souhaitent augmenter leur population (injonctions de l'Etat,

nécessité d'accueillir de nouveaux habitants, recherche de ressources fiscales, ...) que nous avons décidé de nous donner les moyens de maîtriser le taux de croissance dans notre commune. Et nous avons dû nous battre. La logique supra-communale aurait voulu nous voir intégrer l'unité urbaine d'Evian, ce qui aurait consisté à augmenter considérablement et rapidement notre population.

Notre département accueille 10 000 nouveaux habitants par an. L'attractivité de notre territoire nécessite de développer de nouveaux logements. Nous devons densifier, mais nous le ferons avec rigueur et sagesse. Les peurs sont bien légitimes face à cette nécessité, comme à celle du développement du logement social. Il faut toutefois revisiter sa représentation du logement social. Leurs occupants sont en majorité des personnes qui occupent des emplois mais qui n'ont tout simplement pas les moyens de s'adresser à un parc locatif privé saturé et prohibitif.

Préserver la quiétude de notre village, en sauvegarder son identité tout en soutenant son dynamisme ont guidé chacun de nos pas dans cette révision. L'intérêt général a toujours été le seul critère de décision.

L'année 2018 verra aussi le début des travaux de la réhabilitation et de l'agrandissement du groupe scolaire. Les contraintes géotechniques ayant augmenté le coût, nous avons décidé de placer le bâtiment à vocation sociale et intergénérationnelle (Maison des Assistantes Maternelles et l'accueil de jour pour personnes âgées dépendantes) en tranche conditionnelle. Mais la recherche de financement se poursuit. La mise en place du guichet unique pour les services périscolaires a rencontré le succès dès la rentrée et se poursuivra cette année avec l'inclusion de la halte-garderie. Les enfants reviendront à une semaine de 4 jours, conformément au désir de la majorité des parents et des enseignants.

En parallèle de ces gros projets phares, il ne faut pas négliger tout le travail réalisé en commission, qu'il s'agisse d'urbanisme, des travaux, de la vie sociale, associative, de la vie scolaire, des finances, de la recherche d'économies budgétaires,

et de la communication. Merci à chaque membre, élu ou non élu pour l'énergie et l'attitude constructive consacrés au bon déroulement des différents enjeux. J'en profite pour remercier et féliciter plus particulièrement l'équipe de la communication pour la qualité de réalisation de ce bulletin et souhaite à ce dernier un aussi joli destin que celui de l'année dernière puisqu'il a été promu aux Trophées de la Presse lors du congrès des maires de Haute-Savoie en novembre dernier.

Je rappellerai brièvement que cette année s'est aussi déroulée sous le signe de la création de la Communauté de Communes du pays d'Evian et de la Vallée d'Abondance, fusion des 2 anciennes collectivités. En une année, le bureau, les différents conseillers communautaires, avec des employés des différents services ont permis d'estomper les anciens clivages entre le lac et les montagnes pour ne pouvoir bientôt voir qu'un seul territoire uni et encore plus prometteur.

Nous voilà arrivés à mi-mandat, vous le voyez, la tâche est ardue et les 3 ou 4 prochaines années seront tout aussi denses. Vous le constatez, c'est une équipe unie et impliquée qui travaille au quotidien pour assurer au mieux la bonne marche de notre commune qu'il s'agisse des élus ou des services techniques et administratifs.

Antoine de St Exupéry affirmait : « *La pierre n'a point d'espoir d'être autre chose qu'une pierre. Mais, de collaborer, elle s'assemble et devient temple* ».

Nous sommes, chaque Neuvécellois, les collaborateurs de cet édifice magnifique qu'est notre Commune. Je vous rappelle que votre mairie est votre maison et que vous serez toujours les bienvenus. Et je vous invite à venir participer aux nombreuses manifestations qu'organisent nos associations plus créatives les unes que les autres. Préserver la nature d'un village, c'est aussi soutenir ses espaces de rencontre et de convivialité.

Permettez-moi de vous présenter mes meilleurs vœux de santé et de bonheur à vous et vos familles pour cette nouvelle année 2018.

Anne-Cécile VIOLLAND

BUDGET

Présentation du Budget primitif 2017

Dossier préparé par : Christian RUFFET

C'est dans un contexte d'incertitudes et d'environnement en pleine mutation, que le budget 2017 de la commune de Neuvecelle a été établi. Si notre commune bénéficie d'un gel des dotations de l'État encore cette année 2017, il n'en demeure pas moins, que le budget 2017 s'inscrit dans un objectif de maîtrise des dépenses pour préserver les grands équilibres budgétaires et pour dégager des marges de manœuvres suffisantes afin de financer les projets ambitieux d'investissement à venir, en particulier le « gros projet » de 2018.



L'exercice est difficile de par les contraintes qui limitent les leviers d'actions (rigidité d'une partie de nos dépenses), et de par les incertitudes qui pèsent sur nos budgets communaux (avenir de la D.G.F en fonction des résultats électoraux à venir).

Le budget 2017 traduit d'abord le constat qui est celui de tous les Maires de France, à savoir d'avoir à « piloter dans l'incertitude » les affaires de leur commune.

Pour Neuvecelle et pour cette année 2017 surtout, le budget primitif se doit d'anticiper, au niveau de la fiscalité directe locale sur les ménages les effets sur les finances locales du projet d'investissement ambitieux de Milly.

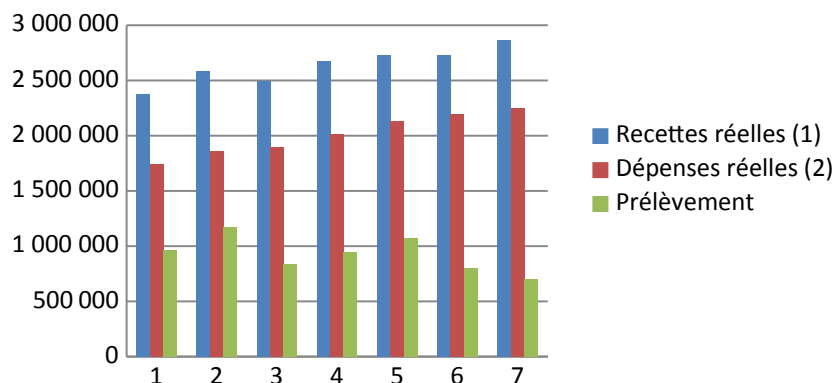
Le budget primitif 2017, comme il se doit, retrace l'ensemble des opérations de dépenses et de recettes que le Conseil municipal voudra bien autoriser pour l'année 2017. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unicité, spécialité et équilibre.

Le budget vous est proposé, équilibré, comme la réglementation l'exige, pour des montants « recettes/dépenses » respectivement de 3.008.172,00 € s'agissant de la section de fonctionnement et de 2.896.083,00 € pour la section d'investissement. Le prélèvement sur recettes ordinaires est proposé, cette année, en baisse de 13,20% pour un montant de 698.415,00 €. Il finance, comme il se doit, l'entier du service de la dette d'emprunts (partie capital) pour 349.688,00€. Le reliquat contribue à financer les opérations d'investissement.

Section de fonctionnement

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Recettes réelles (1)	2 378 751,00	2 587 277,00	2 497 361,00	2 676 565,00	2 728 276,00	2 726 262,00	2 864 578,00
Dépenses réelles (2)	1 738 854,00	1 860 041,00	1 896 663,00	2 014 496,00	2 135 499,00	2 197 151,00	2 249 654,00
Prélèvement	966 159,00	1 173 921,00	839 481,00	944 190,00	1 071 565,00	804 503,00	698 415,00

Fonctionnement : Dépenses réelles - Recette réelles - Prélèvement



(1) sans report à nouveau

(2) sans prélèvement

Recettes de fonctionnement

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES RÉELLES ET D'ORDRE

	BP 2016	BP 2017
013 remboursements sur rémunération	61 000	94 169
70 produits des services	57 400	69 400
73 impôts et taxes	1 976 938	2 105 569
74 dotations et participations	576 824	503 000
75 produits de gestion courante	40 000	75 000
76 produits financiers	4 100	7 440
77 produits exceptionnels	10 000	10 000
78 reprises sur amortissements et provisions	61 000	0
Total recettes réelles hors report à nouveau	2 726 262	2 864 578
002 résultat de fonctionnement reporté	320 494	143 594
Total recettes réelles avec report à nouveau	3 046 756	3 008 172
Recettes d'ordre	0	0
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	3 046 756	3 008 172

Le budget primitif 2017 traduit des recettes de fonctionnement en augmentation sensible (+ 5,10%), phénomène dû principalement à l'évolution dans le même sens de la FDL 2017, en augmentation totale de +10,40 %, du fait de la dynamique des bases, semblant partiellement retrouvée cette année, après avoir marqué le pas en 2016. La dotation globale de fonctionnement (DGF) de l'Etat, du fait de la contribution pour le redressement des finances publiques (DRFP), est en baisse pour la 3^e année consécutive, mais de la moitié du montant des deux années précédentes (23.296,00 €, au lieu de 46.592,00€).

Les principaux postes budgétaires de recettes sont :

- le produit des impôts locaux et des droits directs assimilés (73,50%). Ils comportent, outre la principale part pour les impôts locaux sur les ménages, la taxe sur les consommations d'électricité, la surtaxe sur les eaux minérales, la taxe de séjour, les droits de mutation à titre onéreux DMTO. Il faut noter qu'à partir du 1 janvier 2017, dans le cadre de la FPU adoptée par la CCPVA, la fiscalité professionnelle (CFE, CVAE, IFR, etc.) jusqu'ici perçue

par la commune le sera désormais par l'intercommunalité. La commune percevra, en lieu et place et à due concurrence, une fiscalité reversée, déduction faite, le cas échéant, du montant des charges le cas échéant transférées

- les dotations et participations de l'Etat (17,56%) ;
- les autres produits de gestion courante (5,65%).

Impôts et taxes

Voici la fiscalité locale sur les ménages existante au 31.12.2016, inchangée depuis l'année 2013 :

FOCUS IMPOTS LOCAUX

	Taux	BASES		MONTANTS	
		2015	2016	2015	2016
TH - Taxe d'habitation	15,35%	5 752 000	6 101 000	882 932	936 504
TFPB - Taxe foncière (bâti)	9,75%	4 180 000	4 381 000	407 550	427 148
TFPNB - Taxe foncière (non bâti)	36,00%	47 200	43 300	16 992	15 588
CFE - Contribution foncière des entreprises	21,91%	496 800	51 500	108 849	109 879
				1 416 323	1 489 119

Les dispositions fiscales qu'il y aurait lieu de prendre, évoquées ci-avant, consisteraient, de mon point de vue, à titre anticipatif pour 2017, à hausser les taux unitaires d'impôts communaux de 6% au total, de le faire sur une durée de temps de 3 ans - de 2017 à 2019 compris - de le faire par 3 paliers successifs de 2% chacun par an et de le faire de façon que cela impacte à égalité les taxes TH, TFB et TFNB.

Le gain financier à en attendre, sans être salvateur par lui-même et seul, est de 27.585,00€ sur la base de la FDL_2016 sur les ménages. Un point d'impôts locaux

chez nous représente 13.592,00€. L'effort à consentir se répartit entre tous les contribuables, sur le montant total de la FDL des ménages, soit 1.380.000 € pour 2016. L'effet est cosmétique pour chacun. Pour la commune en regard, à échéance de 3 ans, cela représente un montant supplémentaire de FDL perçue de l'ordre de 82.755,00€, montant loin d'être négligeable, qui autoriserait à couvrir de l'ordre de la moitié de l'annuité de dette d'emprunts supplémentaire pour le moment envisagée.

Le but recherché, à échéance de 3 ans, est de stabiliser autant que faire se peut le ratio « annuités d'emprunts / RO », aujourd'hui de 17,58%, capital en analyse financière, aux alentours de la barre des 20%. Le franchissement de cette barre impliquerait de grandes difficultés en perspective pour les finances communales, cela ne permettrait plus d'autofinancer, comme nous l'avons toujours fait, les investissements communaux courants dans des conditions normales.

Le débat sur ce point est ouvert.

74 – « Dotations et participations »,

Sans commentaire particulier sur ce point, hormis le fait que 2017 sera la dernière année du plan de redressement des finances publiques – au moins de la part de ce gouvernement – et que le prélèvement effectué en 2017 au titre de la CRDF se limite, au bénéfice de la commune, à la moitié du montant des deux années précédentes (23.296, 00€ au lieu de 46.592,00€).

Du fait du choix par la CCPEVA de la FPU, les compensations d'exonérations de l'Etat – comme la fiscalité économique – ne bénéficieront plus à la commune à partir du 1 janvier 2017, mais à l'intercommunalité qui les reversera à la commune à due concurrence sous la forme d'une indemnité compensatrice, déduction faite, le cas échéant, du montant des charges transférées, négligeables pour le cas de la commune.

75 – « Autres produits de gestion courante »,

le fonctionnement des temps d'activité périscolaires (TAP) et celui de la police multi-municipale (PMM) engendrent des recettes nouvelles (75.000,00€) en provenance des remboursements de frais communaux par les parents d'élèves et par les communes associées au fonctionnement de la PMM .

Dépenses de fonctionnement

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DÉPENSES RÉELLES ET D'ORDRE

	BP 2016	BP 2017
022 dépenses imprévues	0	30 000
011 charges à caractère général	617 908	612 948
012 charges de personnel	831 200	908 900
63 Impôts et taxes	13 910	13 920
65 subventions et participations	341 565	288 065
66 charges financières	237 095	227 348
67 charges exceptionnelles	1 000	1 000
68 dotations aux provisions	0	0
014 atténuations de recettes	169 473	197 473
Total des dépenses réelles (hors prélèvement)	2 212 151	2 279 654
002 Recettes ordinaires capitalisées	804 503	698 416
Total des dépenses réelles (avec prélèvement)	3 016 654	2 978 070
Dépenses d'ordre	30 102	30 102
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	3 046 756	3 008 172

Les charges réelles de fonctionnement du budget primitif 2017, en régression de 1,3 % par rapport à 2016, traduisent dans les faits la volonté municipale de faire des économies budgétaires substantielles sur le fonctionnement courant de la commune. Le compte 011 « Charges à caractère général » (frais généraux ou encore appelé « train de vie » de la commune) est présenté à égalité du niveau atteint en 2016 (99,2%).

Les frais de personnel (+9,3%) présentent depuis 3 ans un mouvement inquiétant à la hausse. Le ratio « frais de personnel/RO », qui constituait naguère un atout financier pour la commune du fait de son positionnement bas dans la strate des communes

d'égale importance, a rejoint les moyennes nationale, départementale et nationale. Il se situe en 2017 à 32% des RO.

Ce poste est difficilement maîtrisable par les autorités municipales du fait des compétences nouvelles mises à la charge des collectivités territoriales, comme c'est le cas des TAP par exemple ou comme c'est le cas de la police pluri-communale, pour laquelle il est à noter que 80% des dépenses de personnel et autres sont remboursés à la commune par les autres communes participantes.

Les principaux postes budgétaires de dépenses sont :

- 011 - Frais généraux (27,25%) ;
- 012 - Frais de personnel (40,40%) ;
- 65 - Subventions et participations versées (12,8%) ;
- Charges financières (10,15%) ;
- Dépenses en atténuation de recettes (8,78%) ;
- Dépenses diverses ou exceptionnelles (0,65%).

La part de recettes ordinaires capitalisée, consacrée à financer les investissements communaux (698.415,00€) équivaut en 2017 à 24% des recettes. Elle est en net retrait de 13,19 % par rapport à 2016.

communication d'entreprise

pub-services.com

Votre communication PRINT & WEB

Promo - Web

Pour vous, Artisans, Commerçants, Entreprises ...

Pack Mini

Votre site internet de 3 pages à partir de

600€HT*

Pack Maxi

Votre site internet de 5 pages à partir de

900€HT*

Pack Maxi +

Votre site internet de 5 pages + 250 cartes de visite + 250 fly A6 à partir de

1100€HT*

Imprimerie
Graphisme
Plans de ville
Sites internet

19 Bis Chemin de Ronde
74200 THONON-LES-BAINS
06 20 46 36 90 - 04 50 81 36 40
info@pub-services.com
www.pub-services.com

*Hors frais de création graphique. Avec souscription d'un hébergement et 1 nom de domaine (130€HT/an)

Section d'investissement

Dépenses d'investissement

La SECTION D'INVESTISSEMENT du budget primitif du budget principal de la commune atteint 2.896.083,00€ en 2017, recettes/dépenses, toutes opérations confondues, réelles et d'ordre.

Les prévisions de dépenses d'équipement servant à l'établissement du projet de BP_2017 du budget principal de la commune sont les suivantes :

Principales dépenses d'équipements 2017 :

CHAP 203 – « FRAIS D'ÉTUDES ET DE RÉVISION DU PLU »

			RAR_2016	CREDITS 2017	BP_2017
FRAIS D'ÉTUDES ET DROITS SIMILAIRES			44 336	31 664	76 000
202	PLU ET DOCUMENTS D'ARPENTAGE		29 336	10 664	40 000
ONA	202	FRAIS ARPENTAGE ET PLANS TOPOGRAPHIQUES	0	0	0
ONA	202	MISSION D'ŒUVRE INGENIEURS URBANISTES	29 336	10 664	40 000
202	PLU ET DOCUMENTS D'ARPENTAGE		10 000	21 000	31 000
ONA	2031	NANT D'ENFER - ETUDE EAUX PLUVIALES	0	6 000	6 000
ONA	2031	ÉTUDES DIVERSES	0	0	0
LAC	2031	PLAN DE GESTION DE LA ZONE HUMIDE DE GDR RIVE	10 000	10 000	20 000
ONA	2031	GROREGERENCE RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC	0	5 000	5 000
205	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES		5 000	0	5 000
ONA	2031	ONA - LOGICIEL GUICHET UNIQUE	5 000	0	5 000

CHAP 231 – « SÉCURISATION AVENUE DE MILLY »

			RAR_2016	CREDITS 2017	BP_2017
231	SECURISATION AVENUE DE MILLY		504 382	61 000	565 382
231	RD21 - SÉCURISATION RD 21/RD24_SOLDE		426 265	50 000	476 265
MIL	2315	EUROVIA - ENTREPRISE ADJUDUCATRICE	413 917	50 000	463 917
MIL	2315	MOE - CABINET CANEL-C2I	5 970	0	5 970
MIL	2315	MISSION SPS -SECOURISK	443	0	443
MIL	2315	ETUDES GEOTECHNIQUES - B2C CONSEILS	0	0	0
MIL	2315	FRAIS DIVERS D'AJUDICATION	5 935	0	5 935
231	CARREFOUR RD21/ROUTE VERLAGNY_SOLDE		9 117	0	9 117
VER	2315	VER - CARREFOUR RD21/VERLAGNY (SOLDE)	9 117	0	9 117
231	TRAVAUX ENROBES_ 2017		69 000	11 000	80 000
ENR	2315	PARTIE HAUTE ROUTE DE GRANDE-RIVE + DIVERS		11 000	30 000
ENR	2315	BOUCLAGE CHEMIN DES CODES		0	50 000

CHAP 203/213 – « SERVICES PUBLICS SECTEUR DE MILLY ET GROUPE SCOLAIRE »

			RAR_2016	CREDITS 2017	BP_2017
203	SERVICES PUBLICS (SP) MILLY ET GROUPE SCOLAIRE		1 016 172	59 000	1 075 172
203	CONCOURS/APS/ETUDES/ VA AU CP.213		126 000	-126 000	0
SCO	2031	CONCOURS - ADELPHÉA - ETUDES ET CONSEILS	22 080	-22 080	0
SCO	2031	CONCOURS - PRIMES CONCOURS	28 800	-28 800	0
SCO	2031	APS/DIAG - D.TEC. -ETUDE DETECTION RESEAUX	6 750	-6 750	0
SCO	2031	APS/DIAG - SOCOTEC -DIAGNOSTIC AMIANTE, PLOMB	17 688	-17 688	0
SCO	2031	APS/DIAG - EGSOL - ETUDES GEOTECHNIQUES	30 551	-30 551	0
SCO	2031	APS/DIAG - CSPTS - CONTRÔLE SPS - ACE BTP	11 940	-11 940	0
SCO	2031	APS/DIAG - CANEL - RELEVES COMPLEMENTAIRES	8 191	-8 191	0
213	CONCOURS/APS/ÉTUDES/ PROVIENT DU CPT.203		0	108 000	108 000
SCO	21312	APD/ASSISTANCE MAITRISE D'OUVRAGE - ADELPHÉA	0	22 080	22 080
SCO	21312	APD/BUREAU DE CONTRÔLE - ACE BTP	0	11 940	11 940
SCO	21312	APD/CSPTS - CONTRÔLE SPS - DEKRA	0	20 940	20 940
SCO	21312	APD/COMPLEMENT ETUDES RESEAU AL'ETUDES	0	4 800	4 800
SCO	21312	APS/DIAG - SOCOTEC -DIAGNOSTIC AMIANTE, PLOMB	0	17 688	17 688
SCO	21312	APS/DIAG - EGSOL - ETUDES GEOTECHNIQUES	0	30 552	30 552
213	CONCOURS/APS/ÉTUDES/ PROVIENT DU CPT.203		890 172	77 000	967 172
SCO	21312	APD/MOE - PNG ARCHITECTURE - EQUIPE DEBICKI (11,48%)	890 172	64 224	954 396
SCO	21312	APD/MOE - DIVERS	0	12 776	12 776

CHAP 203/204/213/218/231 – « ÉQUIPEMENTS COURANTS 2017 »

			RAR_2016	CREDITS 2017	BP_2017
203	EQUIPEMENTS COURANTS		45 154	218 846	264 000
204	SYANE - FONDS DE CONCOURS - ECLAIRAGE PUBLIC		0	83 000	83 000
ECL	204	SYANE -EP - REFECTION DU RESEAU - Tr.2015/ 2016	0	19 960	19 960
ECL	204	SYANE - EP - REFECTION DU RESEAU - TR.2017	0	45 857	45 857
ECL	204	SYANE - EP - MISE/RD2I-ODALYS	0	17 183	17 183
ECL	204	SYANE - EP - AUTRES TRAVAUX EP	0	0	0
21/23	COMMUNE - MAITRISE D'OUVRAGE DIRECTE (MOA)		45 154	135 846	181 000
ONA	2188	BLOC SANITAIRE - PLACE DE L'EGLISE	20 154	10 846	31 000
ONA	21316	CIMETIERE - 6 CAVEAUX + 2 COLOMBARIUMDE 24 PLACES	25 000	38 500	63 500
ONA	2135	MAIRIE -LOGEMENT DE LA MAIRIE - ISOLATION -	0	20 000	20 000
ECL	2135	DIVERS BATIMENTS - TRAVAUX ELECTRIQUES	0	5 000	5 000
ONA	2138	CHAPELLE MARAICHE - REMISE NIVEAU ÉQUIPEMENTS	0	10 000	10 000
ONA	2181	PARC DE NEUVECELLE REFECTION PONTON	0	16 500	16 500
			45 154	100 846	146 000
ONA	2315	MOLOKS 2017 - CHAMP DE CROIX + EGLISE	0	15 000	15 000
ECL	2315	EP -ILLUMINATIONS NOEL, DIVERS	0	20 000	20 000
			0	35 000	35 000

Recettes d'investissement

La SECTION D'INVESTISSEMENT du budget primitif du budget principal de la commune atteint 2.896.083,00€ en 2017 recettes/dépenses, toutes opérations confondues, réelles et d'ordre.

Les prévisions de recettes d'équipement servant à l'établissement du projet de BP_2017 du budget principal de la commune sont les suivantes :


Principales ressources d'équipement 2017 :

CHAP 102/106/133 - « FONDS PROPRES CAPITALISÉS 2017 »



		RAR_2016	CREDITS 2017	BP_2017
FONDS PROPRES CAPITALISÉS		0	991 374	991 374
RESERVE D'ÉQUIPEMENT 2016		0	786 615	786 615
I 068	RESERVE D'INVESTISSEMENT 2016	0	786 615	786 615
FONDS D'ÉQUIPEMENT GLOBALISÉS		0	204 759	204 759
IO 222	ETAT -FCTVA 2016	0	124 759	124 759
IO 223	ETAT - TAXE AMENAGEMENT COMMUNAL (EX-TLE)	0	80 000	80 000
IO 226	ETAT - TAC - VERSEMENT SOUS-DENSITÉ	0	0	0

CHAP 138/164 - « FINANCEMENTS EXTERNES »

		RAR_2016	CREDITS 2017	BP_2017
FONDS PROPRES CAPITALISÉS		1 277 506	-128 528	1 148 978
SUBVENTIONS - SECURISATION RD21/RD24		287 750	26 000	313 750
I388	DEP. - SUBV. SECURISATION RD21/RD24	287 750	26 000	313 750
RECOURS A L'EMPRUNT		989 756	-154 528	835 228
I64I	PRÊT LT D'INVESTISSEMENT 2017 POUR MILLY	989 756	-154 528	835 228



evianlesthermes
L'équilibre a sa source

WELLNESS FITNESS AQUA

Place de la Libération – Evian-Les-Bains – +33 (0)4 50 75 02 30
www.lesthermesevian.com

UN ÉTABLISSEMENT
ÉVIANResort

Synthèse

L'objectif du Maire et de la Municipalité, responsables de ces projets de budgets soumis au vote des membres du Conseil Municipal est de maintenir le cap :

- **Services** : améliorer le niveau de services à la population,
- **Personnel** : offrir les meilleures conditions de travail possible
- **Investissements** : tenir les engagements de campagne,
- **Finances** : conserver une situation financière saine,

En dépit du fait que, depuis 2014, le « périmètre constant » des dépenses ait été franchi du fait :

- des TAP
- du FPIC
- de la CRFP

Le cap reste de rétablir la capacité d'autofinancement de la commune des années 2010-2012 :

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Prélèvement sur R.O.	966 159,00	1.173. 921,00	839 481,00	944 190,00	1.071 565,00	804 503,00	698 415,00

Pour cela, en fonctionnement, recourir à tous les leviers d'optimisation de la dépense à disposition :

- **Remise à plat de tous les contrats de prestataires,**
- **Mise en concurrence systématique,**
- **Mutualisation des services en relation avec la CCPEVA,**

En matière d'investissements :

> Se prémunir, autant que faire se peut, des effets perturbateurs attendus à partir de 2019 du programme « Équipements des services publics dans le secteur de Milly et Groupe scolaire » sur les finances communales par une politique anticipative responsable avec comme perspective le non-dépassement de la barre symbolique de 20% du ratio « annuités d'emprunts/RO ».

DAZZA

RÉSEAUX - VOIRIE - TP

FORAGE DIRIGÉ

Travaux sans tranchée

Nous vous proposons une nouvelle offre de service pour la réalisation de tout type de travaux de réseaux. C'est le travail en forage dirigé jusqu'à 100 m et jusqu'à 200 mm de diamètre.

Réseaux secs - Réseaux humides

LES AVANTAGES DU FORAGE

- Pas de remise en état
- Pas de gêne de circulation
- Coût environnemental (pas de rotation de camion)
- Gain de temps
- Fiabilité des recolements
- Coût des travaux similaires au coût traditionnel

PONT DE DRANSE - B.P. 620 AMPHION
74506 EVIAN CEDEX

Tél. 04 50 83 14 14

Télécopie 04 50 83 13 07

info@dazza.fr

www.dazza.fr



SUPER U

AMPHION PUBLIER

OUVERT SANS INTERRUPTION

DU LUNDI AU SAMEDI
de 8h30 à 19h30

LE DIMANCHE
de 8h30 à 12h00

21 Rue du Clos Fleuri
74500 AMPHION-LES-BAINS
04 50 70 00 49



R. JACQUIER
électricité Fondée en 1945

**ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
 CHAUFFAGE - ALARMES
 ÉCLAIRAGE PUBLIC
 SIGNALISATION
 MISE EN LUMIÈRE**

661, route de Thollon - Z.A de MONTIGNY - 74500 MAXILLY-SUR-LÉMAN
Tél. 04 50 75 22 52 - Fax 04 50 75 45 13
 contact@jacquier-electricite.fr - **www. jacquier-electricite.fr**

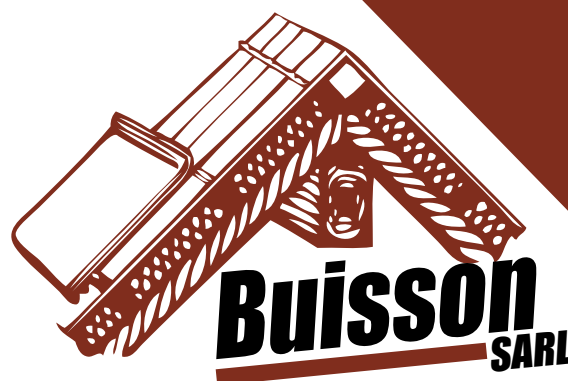
Gedimat
 MATÉRIAUX & BRICOLAGE



**Matériaux
 Menuiserie
 Carrelage
 Sanitaire
 Extérieur
 Bricolage
 Combustibles**

**EVIAN
 THONON
 MARGENCEL**

- CHARPENTE
- COUVERTURE
- FERBLANTERIE
- ISOLATION
- MAISON
 OSSATURE BOIS
- RÉNOVATION



**74500 NEUVECELLE
 TÉL. 04 50 70 72 50
 contact@buissoncharpente.fr
 www.buissoncharpente.fr**

CONSTRUCTION

Permis de construire

De novembre 2016 à octobre 2017



NOM DES CONSTRUCTEURS	GENRE DE CONSTRUCTION	LIEU DE CONSTRUCTION
AL SUWAILEM Ali / AL SALEH Suaad	Maison individuelle – résidence secondaire	202, route de Grande-Rive
VESIN Marcel	Construction d'un garage	30, chemin des Peupliers
CHAULET Jean-Marc	Maison individuelle – résidence principale	Lotissement le Pré d'Hortense
ALNAHYAN Shaikh Sultan	Travaux sur constructions existantes (maison + annexe)	630, chemin des Confertes
POLLEZ Etienne & Marion	Maison individuelle – résidence principale	363, avenue du Flon
CUEFF Jean-Maurice & Christine	Maison individuelle – résidence principale	297, chemin de Gravanne
GREAU Yohann & Morgane	Maison individuelle – résidence principale	Chemin de Gravanne
HC CONSEIL – CONIGLIARO Hervé	Rénovation d'une maison de village	715, avenue de Maxilly
STEVENEL Pierre	Extension d'une habitation	550, avenue de la Creusaz
HAGUENAUER Muriel	Maison individuelle – résidence principale	Chemin de Gravanne
MAHMOUCH Khalid & Marie	Maison individuelle – résidence principale	Avenue de Verlagny
SA DES EAUX MINERALES D'EVIAN	Construction d'une annexe - Hôtel Ermitage	Avenue du Léman
SCCV RUBIS – HASHEMI Alireza	Démolition d'une piscine et construction de 6 logements	249, chemin de Chez Duret
SCCV EX-VOTO – BERNAZ Jean-Christophe	Démolition d'un bâtiment et construction de 9 logements	Avenue d'Abondance
MARCOS Florent & Lucie	Maison individuelle – résidence principale	Lotissement Pommiers des Vernes 3
RENAUDAT Jean-Philippe	Maison individuelle – résidence principale	29, impasse des Pommiers
LASSERRE Jean-Frédéric & Karine	Maison individuelle – résidence principale	Impasse du Flon
LARAGE Pierre & PAVONE Marie-Christine	Création d'une terrasse & extension d'une habitation	560 C, avenue de Verlagny

EMC

TP

**TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT - ADDUCTION D'EAU
AMENAGEMENTS DE SURFACES - RESEAUX DIVERS**

ZI DE VONGY - 74200 THONON

Tél. : 04 50 26 68 88 - Fax : 04 50 26 42 59

IL Y A CENT ANS

Etat civil 1917

Naissances

BUISSON Joseph, Philippe, le 8 février
PROFUMO Marie, Joséphine, le 23 mars
MICHOUX Louise, Augusta, le 13 avril
DUTRUEL Armand, Camille, le 14 avril
GRÉPILLAT Elise, Cécile, le 27 avril
MUSY Suzanne, Hélène, le 6 mai
BUTTAY Georges, André, le 11 juillet
ORGUELT Pierre, André, le 15 août
GRÉPILLAT René, Antoine, le 14 septembre
ROCH Marie, Joséphine, Françoise, le 26 septembre
BOCHATON Berthe, Odette, le 7 novembre

Mariages

VESIN Pierre, Louis, 31 ans, cultivateur
 et **COLLOMB Marie**, 31 ans, sans profession, le 16 mai
BRON Jean, Marie, Philippe, 24 ans, jardinier
 et **BRACONNAY Maria**, Elisa, 26 ans, couturière, le 16 juin
BOUCHEX Joseph, Jules, 25 ans, cultivateur
 et **FLORET Marie**, Rose, Françoise, 22 ans, couturière, le 30 juin

Décès

MUSY Jean, Louis, 75 ans, le 1^{er} janvier
BIDAL Marie, 93 ans, le 4 février
GRISELI Simon, 68 ans, le 23 février
BONNEVIE Auguste, 66 ans, le 20 mars
AVOCAT Charles, Jules, 24 ans, le 18 avril
MOILLE Louis Georges, 13 mois, le 25 avril
GREPILLAT Jean, 79 ans, le 11 mai
RAYMOND Pauline, 76 ans, le 5 juin
RAYMOND Jeanne, Pétronille, 78 ans, le 1^{er} juillet
MONGILARDI Jean, 2 ans, le 24 juillet
LAMBERT Albert, 54 ans, le 28 juillet
BURQUIER Julie, 79 ans, le 1^{er} août
LAURENT Marie, Antoinette, 80 ans, 9 août
MICHOUX Louise, Augusta, 4 mois, le 13 août
BUTTAY Antoine, François, 67 ans, le 26 septembre
CLERC Edouard, Pierre, Marie, 19 ans, le 7 octobre
MOUTHON André, Etienne, 54 ans, le 27 octobre
LEFÈVRE Marie, Louise, 36 ans, le 7 novembre
COLLOMB Marie, 32 ans, le 30 novembre

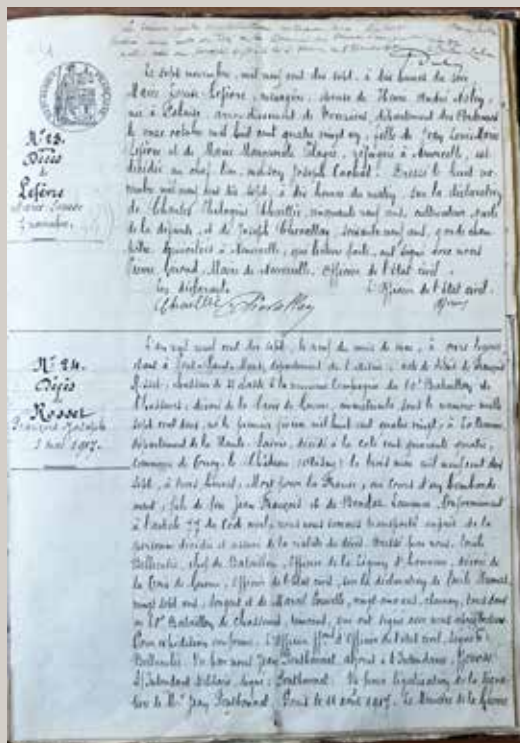
Soldat VACHOUD Charles, Joseph, Mort pour la France, 30 ans, le 31 août 1914
Soldat DUCRET François, Louis, Auguste, Mort pour la France, 26 ans, le 1^{er} octobre 1916
Soldat DUCOMMUN Pierre, Gaspard, Mort pour la France, 21 ans, le 1^{er} mars 1917
Soldat JARDET François, Mort pour la France, 28 ans, le 11 mai 1917
Soldat MILLIET Bruno, Jean, Etienne, 21 ans, le 13 avril 1917
Soldat ROSSET François, Joseph, 37 ans, le 3 mai 1917

Etat civil 2017

De novembre 2016 à octobre 2017

Décès

RENÉ Serge, Justin, Geoffroy,
 93 ans, retraité dentiste, le 22 novembre
MALLINJOU Pierre, Jacques,
 63 ans, géomètre retraité, le 2 février
DESCURNINGES Michèle, Simone, épouse BEAUGHEON,
 66 ans, retraitée, le 7 mars
OLIVIER Marleine, Irène, épouse NURCHI,
 71 ans, retraitée, le 29 mars
MEYNET Lucette, Paule, Françoise, veuve LUGRIN,
 75 ans, institutrice à la retraite, le 18 avril
LACROIX Gérard, Marius,
 78 ans, commerçant en retraite, le 4 juin
FAVRE-MIVILLE Marie, Mélanie, veuve PISSARD,
 90 ans, retraitée, le 11 juin
POUX René, Joseph, Louis,
 93 ans, brigadier de police à la retraite, le 2 juillet
GRIVEL Georges, Isidore, Louis, Alexandre,
 86 ans, retraité, le 22 juillet
HATON Jean, François, Gilbert,
 68 ans, retraité, le 29 juillet
NICOLLE Suzanne, épouse BOTTERON,
 82 ans, retraitée, le 21 août
SERVOZ Josyane, veuve VERGORI,
 77 ans, femme de ménage à la retraite, le 20 septembre
PEILLEX Sandrine, Marie-Christine,
 40 ans, secrétaire, le 21 septembre
CELLIER Suzanne, Claudia, veuve VERDIER,
 88 ans, retraitée, le 5 octobre



Mariages



Christophe HOURIER,
38 ans, charpentier zingueur
& **Aicha EL BADAoui,**
48 ans, sans profession,
le 17 décembre



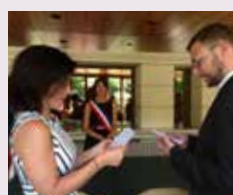
Clément, Bernard, Albert DUVAL,
30 ans, cuisinier
& **Marie-Astrid MICHoud,** 31 ans,
vendeuse commerciale,
le 1^{er} avril



Robin, Pierre, Joseph DOLCIANI,
50 ans, praticien en médecine chinoise
& **Isabelle, Claude FALGUEIRETTES,**
45 ans, professeur des écoles,
le 3 juin



François, René, Robert CHEVALLAY,
24 ans, infirmier
& **Gwendoline, Olympe REBET,**
24 ans, infirmière,
le 24 juin



Xavier, Gilles, Henri KOSCHER,
39 ans, ingénieur génie civil
& **Charlotte, Brigitte, Léonie
PETITPREZ,**
40 ans,
le 27 juin



Daniel, Eric PÉCRON,
43 ans, paysagiste
& **Laëtitia, Jeanne, Nicole MERLIN,**
32 ans, vendeuse,
le 29 juillet

Naissances

VERRON CORDOBA Tom, le 13 novembre
QUIROS TIRADO Liam, Antonio, Didier, le 15 novembre
COLLOMB Camille, Victor, le 25 novembre
LALLEMENT Ethan, Romain, le 17 décembre
BOCHATON Victoria, Emma, le 28 décembre
AUDEMA Lou-Rose, Geneviève, le 4 janvier
DELABRAZE STOCCHI Margaux, Chantal, Colette, le 9 janvier
BRUGGER Robin, Marc, Alain, le 12 février
SMAJLI Adèle, Emanuelle, Dominique, le 2 mars
FRITEAU Niels, le 8 mars
NOGIER Maxence, Paul, Bénédicte, Marie, le 19 mars
SIN Jeanne, Lin, Paule, le 13 avril
HERMET Jérémy, Pierre, Michel, le 28 mai
TILLARD Paul, le 17 juillet
JACQUIN Axel, Clément, Robert, le 26 juillet
ZAPP Augustin, le 27 juillet
RAINIS Maiwenn, Michèle, Jacqueline, le 4 août



MICHoud Josselin, Henri, le 9 août
BRILLAUD Olivia, Laëtitia, Marie, le 13 août
BRILLAUD Faustine, Stéphanie, Marie, le 13 août
GIDON Mayron, le 20 août
ABBACH Nahil, le 6 octobre
ADAM Robin, Joseph, Jean, le 13 octobre
LEMOINE Jonathan, le 11 octobre
AISSANI Aydan, Malik, Amar, le 19 octobre

CONSEIL MUNICIPAL

Comptes-rendus du conseil municipal

1^{er} décembre 2016

Au cours de cette séance,
le Conseil Municipal :

- A décidé de reconduire le versement d'une prime de fin d'année au personnel communal, titulaire ou stagiaire, en activité exclusive de la Commune,
- A instauré le Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions Sujétions Expertise et Engagement Professionnel, à compter du 1^{er} janvier 2017,
- A attribué des subventions aux associations intervenantes dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires,
- A procédé à un virement de crédits sur le budget principal MI4,
- A approuvé la dissolution du Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement,
- A approuvé le don d'une parcelle de 24 m² en bordure du Chemin des Confertes,
- A adhéré au service d'application du droit des sols pour une durée limitée,
- A approuvé la modification des statuts de Communauté de Communes du Pays d'Evian portant sur les zones humides.

En fin de séance, le Conseil Municipal,

- A été informé de la procédure administrative en cours relative à la délivrance d'un Permis d'Aménager modificatif dans le secteur de Verlagny,
- A pris connaissance du sens de circulation unique projeté au chemin du Champ de la Croix, à Milly,
- A été informé de différentes requêtes émises par les membres du Club de l'Amitié,
- A félicité Madame Cindy Pagnier, Conseillère Municipale, pour la naissance de sa fille Joy,
- A été convié à différentes manifestations organisées sur le territoire communal.

23 février 2017

Au cours de cette séance,
le Conseil Municipal :

- S'est opposé au transfert automatique de la compétence en matière de PLU et de document d'urbanisme en tenant lieu par la Communauté de Communes Pays d'Evian - Vallée d'Abondance,
- A désigné des représentants pour siéger dans les commissions communautaires de la Communauté de Communes Pays d'Evian - Vallée d'Abondance,

- A désigné un représentant pour siéger à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées,

- A proposé un membre titulaire et un membre suppléant pour siéger à la Commission Intercommunale des Impôts Locaux,

- A approuvé la convention pour la facturation, l'encaissement et le reversement des redevances d'assainissement collectif et non collectif à passer avec la Communauté de Communes Pays d'Evian - Vallée d'Abondance,

- A décidé d'instaurer la majoration de la cotisation de taxe d'habitation due au titre des logements meublés non affectés à l'habitation principale à hauteur de 25 %.

- A approuvé le transfert de l'avenue Joseph Degrange dans le domaine communal.

- A approuvé le déplacement partiel du Chemin Rural n° 22.

Successivement, en fin de séance, le Conseil Municipal,

- A été convié à une représentation théâtrale, organisée le 11 mars prochain à la salle d'animation, par la Compagnie de l'Une à l'Autre,

- A entendu le bilan de la fondue des Associations qui a remporté un franc succès,

- A été invité à diffuser le plus largement possible l'enquête santé réalisée actuellement par la CCPEVA,

- A été convié à partager un verre de l'Amitié dans les locaux de la brasserie « le Saloon » dont les murs ont été récemment acquis par la Commune.

30 mars 2017

Au cours de cette séance,
le Conseil Municipal :

- A approuvé, le compte administratif du budget principal qui fait ressortir un excédent de 503 332 euros 41 et de 143594 euros 41 en tenant compte des restes à réaliser.

- A approuvé, le compte administratif du budget annexe de l'eau qui fait ressortir un excédent de 285 846 euros 78 et de 235737 euros 78 en tenant compte des restes à réaliser.

- A affecté le résultat de fonctionnement du budget principal et du budget annexe de l'eau.

- A approuvé le budget primitif principal de 2017 qui s'établit comme suit :

- Section de fonctionnement : recettes et

dépenses : 3 008 173 euros

- Section d'investissement :
recettes et dépenses : 2 896 083 euros.

- A approuvé le budget primitif annexe de l'eau de 2017 qui s'établit comme suit :

- Section d'exploitation :
recettes et dépenses : 490 112 euros

- Section d'investissement :
recettes et dépenses : 414 440 euros.

- A décidé de réévaluer de 2 % les taux d'imposition des taxes directes locales compte tenu de la réalisation prochaine des travaux d'équipements publics sur le secteur de Milly, ambitieux programme qui va impacter les finances communales des années à venir.

- A attribué aux associations les subventions suivantes : (tableau ci-contre)

- A accordé une subvention de 26 000 euros au C.C.A.S. de Neuvecelle et de 14 035 euros à l'école Saint-Bruno pour les 42 élèves de Neuvecelle scolarisés à l'école primaire de cet établissement.

- A procédé à la révision des tarifs de location des salles communales.

- A demandé que l'acquisition de mobilier et d'équipements soit imputable à la section d'investissement compte tenu du caractère de durabilité de ces dépenses.

- A approuvé le plan de financement des travaux à réaliser sur les réseaux de distribution publique d'électricité suite au diagnostic énergétique et technique.

- A autorisé Madame le Maire à avoir recours, pour faire face à des besoins occasionnels et saisonniers ou pour un accroissement temporaire d'activité, à des agents contractuels, dans la limite des crédits budgétaires ouverts.

- A créé un poste d'Adjoint Administratif Territorial, à compter du 1^{er} juin 2017, à hauteur de 60 % pour un agent qui sera en charge de la coordination des activités périscolaires.

- A fixé les taux des indemnités de fonction du Maire et des Adjoints en fonction du nouvel indice de rémunération déterminé par la réglementation.

29 mai 2017

Au cours de cette séance,
le Conseil Municipal :

- A effectué le bilan de la concertation et arrêté le projet de révision n° 4 du PLU,

- A autorisé Madame le Maire à procéder à la signature du compromis de vente des

parcelles cadastrées en section AH sous les numéros 104, 105, 106 et 107, sises au lieu-dit « la Creusaz »,

- A fixé, pour les consommations enregistrées à partir du 01.08.2017, le montant de la redevance commune incluse dans le prix de vente de l'eau potable à 1 euro 31 par m³ (contre 1 euro 28 précédemment) afin d'appliquer un tarif identique à celui pratiqué par

ASSOCIATIONS	subvention
Donneurs de sang bénévoles de Neuvecelle	1 000 €
Neuvecelle Loisirs Culture	20 000 €
Association Théâtrale de Neuvecelle "Théâtralement vôtre"	2 600 €
Association des Parents d'élèves Lou Nove Chatni	3 500 €
Come N'Dance	300 €
Neuv'Gym	900 €
Atelier d'Art de Neuvecelle	1 000 €
Neuvecelle Handball	4 300 €
Les Trompes de Chasse de Neuvecelle	1 000 €
Le Jardin des Sons	2 000 €
Club de l'amitié	1 200 €
Nyamagué	200 €
Tango Passion	300 €
Une idée de Génie	700 €
ADMR SSIAD soins à domicile	1 480 €
Association Savoie-Argentine	80 €
Banque Alimentaire Haute Savoie	296 €
Club Aviron Evian	500 €
Collège Les Rives du Léman	500 €
Croix Rouge	100 €
HDL Ecole à l'hôpital	100 €
HDL Equipe mobile Psychosociale	100 €
HDL Morillon	100 €
HDL Spirale	100 €
Jeunesses Musicales de France	370 €
Lire et Faire Lire 74	500 €
Lycée les 3 vallées	200 €
MFR Le Belvédère	75 €
MFR les 5 chemins	75 €
MJC Evian	1 500 €
Mutame Savoie Mont-Blanc	195 €
Secours Catholique	300 €
Secours Populaire Chablais	300 €
Tennis Club Evian	800 €
Union départementale Combattants AFN	150 €
VIA 74 CISP	460 €
Cie de l'une à l'autre	500 €
Les donneurs sang département	500 €
TOTAL	48 281 €

la Ville d'Evian conformément à la convention passée avec cette Commune.

- A décidé de reconduire les tarifs du transport scolaire, du Temps d'Activités Périscolaires et a instauré des tarifs pour le service de la cantine scolaire tout en précisant qu'un dégrèvement de moitié, accordé aux familles à faibles revenus, serait à nouveau consenti pour l'année scolaire 2017/2018.

- A approuvé la gratuité, par les mères de famille de la Commune, au repas qui leur est proposé, a fixé à 15 euros le montant de la participation des mamans aux promenades et a précisé que les accompagnateurs seraient admis dans la limite des places disponibles moyennant le coût réel de la prestation,

- A décidé de s'engager en faveur de la réduction des pesticides sur la commune, a adopté le cahier des charges et a sollicité l'adhésion de la commune à la charte régionale d'entretien des espaces publics «Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages».

En fin de séance, le Conseil Municipal,

- A été convié à différentes réunions et manifestations prochainement organisées,

- A engagé une réflexion sur la demande de démolition de la villa « le Mont Charmeur » située dans la résidence « Ex Votto », avenue d'Abondance.

22 juin 2017

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal :

- A arrêté le projet de PLU modifié relatif à la révision générale n° 4,

- A approuvé l'Avant-Projet Définitif d'équipements de services publics à réaliser sur le secteur de Milly ainsi que l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre fixant les honoraires définitifs de rémunération,

- A autorisé Madame le Maire à signer l'avenant au marché de travaux de sécurisation de la RD 21 et de la RD 24 et a sollicité le Conseil Départemental de la Haute-Savoie pour un financement complémentaire dans le cadre de ces travaux supplémentaires.

- A approuvé les statuts de la Communauté de Communes Pays d'Evian Vallée d'Abondance.

- A approuvé la constitution de servitudes de passage sur des parcelles communales.

11 septembre 2017

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal :

- A approuvé l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre fixant les honoraires définitifs de rémunération relatifs aux équipements de services publics à réaliser sur le secteur de Milly,

- A approuvé la décision modificative n° 1 à intervenir sur le budget principal M 14.

- S'est vu présenter le programme de déploiement du réseau très haut débit sur le territoire communal.

Successivement, en fin de séance, le Conseil Municipal,

- A été informé des démarches entreprises pour le financement du programme d'équipements de services publics sur le secteur de Milly,

- A été convié aux prochaines manifestations organisées sur le territoire communal.

14 novembre 2017

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal :

- A décidé d'accorder une subvention de 15 000 euros à l'association « la fourchette de Milly » qui assure depuis la rentrée de septembre 2017 l'animation et la surveillance des enfants du groupe scolaire durant la pause méridienne,

- A décidé de la création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps complet pour faire face au sous-effectif des services techniques suite au départ en retraite du responsable.

Successivement, en fin de séance, le Conseil Municipal,

- A remercié les artisans de la réussite de la cérémonie commémorative du 11 novembre.

- A été informé de la communication qui sera organisée au niveau intercommunal autour du déploiement des compteurs communicants avant un positionnement des élus.

- S'est vu présenté les engagements reçus quant au financement du programme d'équipements de services publics sur le secteur de Milly.

- A été informé de l'interruption des travaux d'aménagement du lotissement « le Clos de Forchez » à Verlagny.

- A été convié aux prochaines manifestations organisées sur le territoire communal.

- Sera convié prochainement à une séance informelle du Conseil Municipal.



RETROSPECTIVE

Souvenez-vous, cela s'est passé en 2017!

La Commission Communication vous propose une petite rétrospective des principaux événements marquants (selon elle) de cette année écoulée. Les manifestations propres aux écoles et aux associations ne sont pas mentionnées ici vu qu'elles sont développées dans les pages plus loin.

Janvier : La CCPEVA remplace la CCPE



Au 1^{er} janvier 2017, la CCPEVA (Communauté de Communes du Pays d'Évian et de la Vallée d'Abondance) naît de la fusion de la CCPE (Communauté de Communes du Pays d'Évian) et de la 2CVA (Communauté de Communes du Val d'Abondance). Ce territoire de 321 km² couvre 22 communes pour environ 40 000 habitants.

Anne-Cécile VIOLLAND, Christian RUFFET et Alain HYVERT représentent Neuvecelle au Conseil Communautaire de 49 membres.

9 février : Révision du PLU : réunion publique



Dans le cadre de la procédure de révision du PLU, cette réunion publique a permis de présenter au public le plan de zonage et le règlement du futur PLU.

Avril-mai-juin : 4 week-ends d'élection



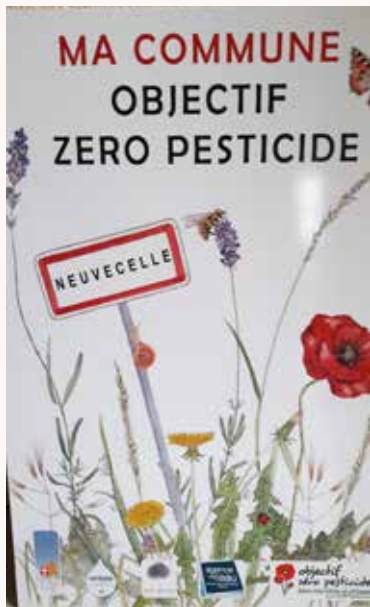
Le printemps est rythmé par les dimanches d'élection.

La Salle d'Animation est le rendez-vous des électeurs se rendant aux urnes pour les élections présidentielles des dimanches 23 avril et 7 juin, et les élections législatives des 11 et 18 juin.

13 Mai : Accueil des nouveaux arrivants

Chaque année, de nouveaux Neuvecellois s'installent sur la Commune et sont accueillis par la Municipalité. Cette rencontre chaleureuse permet à chacun de faire connaissance avec toutes les facettes de notre belle Commune.





27 Mai : Neuvecelle s'engage pour le zéro pesticide

Le 27 mai, la Commune a décidé de s'engager en faveur de la réduction des pesticides sur son territoire. Elle a donc sollicité l'adhésion de la commune à la Charte régionale d'entretien des espaces publics «Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages».

22 Juin : Projet de PLU arrêté par le Conseil Municipal



La révision n° 4 du Plan Local d'Urbanisme passe une étape importante ce 22 juin. En effet, le projet de PLU a été arrêté par le Conseil Municipal. La phase suivante est l'examen par les Personnes Publiques Associées qui s'est déroulée pendant l'été.

31 mai : Fin des travaux de sécurisation de la RD21



Les travaux de sécurisation de la RD21 se sont déroulés sur 2016 et 2017 tout au long de l'avenue de Milly. Après les 3 premiers secteurs (Odalys, Chez Seuvay et Verlagny) traités en 2016, la dernière section a couvert la partie Banc-Vert / Maraîche au printemps. Fin mai marque donc la fin de cet important chantier.

14 juin : Départ en retraite de Jean-Pierre FAVRAT



Jean-Pierre FAVRAT, responsable depuis 2001 des Services Techniques, part en retraite et est remplacé par Marc POLETTI, son adjoint.

1^{er} juin : Réunion publique annuelle de la Municipalité

Le Conseil Municipal donne rendez-vous chaque année aux Neuvecellois pour faire le tour complet de l'action municipale, présenter les réalisations et faire le point sur les principaux projets de la Commune. Des échanges toujours fructueux !



1^{er} Juillet : Dépôt du permis de construire pour l'Équipement de Services publics à Milly



Le projet d'agrandissement de l'école et d'équipement de services publics sur Milly avance et passe une étape importante en ce début du mois de juillet puisque le permis de construire a été déposé et validé par la commission d'urbanisme.

Juillet-Août : Les Marchés Nocturnes à Grande-Rive



Pour la troisième année, les étals des marchands viennent s'installer les mardis soir de l'été sur le quai de Grande-Rive pour le plus grand bonheur des Neuvécellois, des Maxilliens et des touristes ! De l'affluence, de la convivialité, des animations, une participation remarquable des associations des 2 communes font de ces Marchés Nocturnes une véritable institution estivale !

4 août : Les jeunes@Neuvecelle lancent le Ciné plein-air au Parc Clair Matin



Le groupe des Jeunes@Neuvecelle lance cette belle idée : une séance de cinéma en plein-air dans le cadre magnifique du Clair Matin. Au programme, un classique du cinéma français : La Vie est un Long Fleuve Tranquille ! Expérience réussie qui sera à renouveler en 2018.

4 septembre : rentrée scolaire marquée par des changements dans les services périscolaires



La rentrée est l'occasion de mettre en œuvre des changements annoncés depuis plusieurs mois :

- reprise de la restauration par la Mairie, La Fourchette de Milly se concentrant sur la partie animation-surveillance de la pause méridienne,
- mise en place du Guichet Périscolaire offrant un point de contact unique aux parents pour les 3 services : cantine, bus, TAP
- installation du logiciel eTicket facilitant la gestion de ces 3 services, avec un portail Famille accessible sur internet.

		Semaine du 4 septembre 2017 au 10 septembre 2017						
		lundi 04/09	mardi 05/09	mercredi 06/09	jeudi 07/09	vendredi 08/09	samedi 09/09	dimanche 10/09
Alexandre								
Par scolaire								
Bus 0800		✓	✓	✓	✓	✓		
Bus 11h00		✓	✓	✓	✓	✓		
Bus 13h00		✓	✓	✓	✓	✓		
Bus En école		✓	✓	✓	✓	✓		
TAP		✓	✓	✓	✓	✓		

20 Octobre : 3^e prix aux Trophées de la Presse municipale



L'Association des Maires de Haute-Savoie organise depuis 3 ans le Trophée de la Presse municipale. Neuvecelle a présenté sa candidature avec le Bulletin n°40 de l'année passée. Sur 35 communes de la catégorie (communes de 2500 à 5000 habitants), Neuvecelle a reçu le 3^e prix !

6 novembre : Révision du PLU – début de l'Enquête publique



Lundi 6 novembre marque le début de l'enquête publique liée à la révision n°4 du Plan Local d'Urbanisme. Cette enquête publique dure jusqu'au 6 décembre.



RETROSPECTIVE

Fête de la Musique 2017

S'il fallait retenir un exemple typique du Vivre à Neuvécelle, nous retenons cette magnifique Fête de la Musique célébrée sur les quais de Grande-Rive le dimanche 18 juin.

Un cadre et une météo superbes, une programmation alléchante, une organisation au top, des groupes dynamiques et sympathiques, la foule des grands jours, bref tous les ingrédients étaient rassemblés pour passer un très bon moment. Le genre de moment qui exprime le mieux l'exceptionnelle qualité de vie sur les bords du Lac Léman.

Avec la participation de : Dandy Style (pop rock) et Mickael (variété pop), LIn Bloom (pop rock), Nyamaguè (danse africaine), Le Jardin des Sons (variété folk), Tango Passion (démonstration de Tango), Exode Trio (reprises rock), Studio Pôlettes (pole dance), Talysker (rock'nroll).



A PROPOS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La CCPEVA, Communauté de Communes du Pays d'Évian et du Val d'Abondance



En un mot, la CCPEVA c'est :

Un territoire qui va du lac Léman
aux pistes des « portes du soleil » en
passant par le plateau de Gavot,

22 communes pour 321 km²
39 336 habitants (population légale 2013),
9 624 emplois salariés,
4 000 travailleurs frontaliers,
2 873 entreprises,
5 stations de ski,
1 station thermale,
75 000 lits touristiques.



La communauté de communes pays d'Évian-Vallée d'Abondance est issue de la fusion, au 1^{er} janvier 2017, des anciennes communautés de communes du pays d'Évian et de la celle de la Vallée d'Abondance.

Cette fusion est une conséquence de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation du Territoire de la République), promulguée en août 2015, qui vise à redéfinir et clarifier les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale (région, département, intercommunalité et commune). Le seuil minimal pour constituer une communauté de communes a ainsi été relevé à 15 000 habitants (contre 5 000 auparavant) et les compétences ont été élargies. Ce transfert de compétences de la commune vers la communauté de communes permet d'optimiser les ressources humaines et financières pour gérer certains services qu'une commune seule ne pourrait pas prendre en charge. La loi NOTRe a ainsi permis de réduire le nombre de structures intercommunales de 40% en 2017, en France. Sur le périmètre

« pays d'Évian-vallée d'Abondance », la fusion a permis de réduire le nombre de structures intercommunales de 6 à 1 seule aujourd'hui.

Rappelons que la communauté de communes est un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre, c'est-à-dire qu'elle a la possibilité de lever l'impôt. La fiscalité de la CCPEVA est distincte de celle des communes, qui continuent de percevoir leur fiscalité sur les quatre taxes directes. Etant donné que les communes transfèrent un certain nombre de compétences, l'impact est normalement neutre pour le contribuable, les communes devant en toute logique réajuster leurs impôts locaux pour les services qu'elles n'ont plus à assurer.

En 2016, élus et techniciens du pays d'Évian et de la vallée d'Abondance ont travaillé à cette fusion, afin d'harmoniser les pratiques et préparer les moyens à mettre en œuvre pour exercer les compétences de la nouvelle communauté de communes. Tout a été discuté et voté : les statuts, le nom de la nouvelle communauté et le choix de la charte graphique !

Les grandes missions de la CCPEVA

L'ECONOMIE

Enjeu phare pour le territoire !

La communauté de communes devient l'interlocuteur référent localement pour tout ce qui concerne le développement économique. Cela comprend la gestion et l'extension des zones d'activité, l'accompagnement des entreprises, le développement des filières, l'immobilier d'entreprise, le schéma de développement commercial.

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

L'aménagement du territoire est une compétence de base de la communauté de communes. Le **SCOT** (Schéma de Cohérence Territoriale du Chablais) qui est le document d'urbanisme planifiant les grandes orientations en matière de développement à échéance de 10 à 20 ans est en cours de révision. La CCPEVA se doit de participer activement à son élaboration car les communes se doivent de le respecter lorsqu'elles élaborent leurs propres documents (**Plan Local d'Urbanisme= PLU**).

La commission d'aménagement étudie la faisabilité de plusieurs projets :

L'idée d'une cuisine centrale est en train d'émerger ; elle pourrait concerner les scolaires, les centres aérés, les personnes âgées bénéficiant du portage des repas, les maisons de retraite.

La fruitière de Vinzier à rénover en unité de fabrication du reblochon en complémentarité des fruitières de la Chapelle et de Féternes.

Coopération des 3 Chablais : Le Pays d'Evian et la vallée d'Abondance ont des relations fortes et historiques avec l'Est du bassin lémanique : la coopération des 3 Chablais (vaudois, valaisan et savoyard) réunit les acteurs suisses et français autour de problématiques dont la principale est le transport : liaisons lacustres, mise en œuvre du RER sud Léman dans le prolongement du Léman Express (réouverture de la ligne Evian-Saint-Gingolph).

SERVICES À LA POPULATION

Habitat : mise en place et suivi du Plan Local de l'Habitat et d'une OPAH (Opération programmée pour l'amélioration de l'habitat).

Suivi du dossier d'accueil des gens du voyage.

Mise en place d'un Relais d'Assistants maternelles.

Portage des repas à domicile pour les personnes âgées ou en situation de handicap.

Réflexion sur la mise en place d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale.

Soutien à la formation musicale (prise en charge du coût du solfège par la CCPEVA)

Soutien au savoir-nager (favoriser l'apprentissage de la natation dans les écoles)

ASSAINISSEMENT

«L'intercommunalité apporte la vision nécessaire pour tisser un réseau d'assainissement performant et optimal. Elle joue son rôle solidaire car on parle de la préservation de tout le territoire, et on ne pense plus commune par commune» (Régis Bened, vice-président de la CCPEVA en charge de l'assainissement).

En chiffres c'est 400 km de réseaux desservant 38 000 équivalents habitants, 90% des habitations raccordées au réseau public, 8 stations d'épuration, 1.500.000€ de travaux réalisés en 2016 pour raccorder 100 nouvelles habitations.

Les taxes d'assainissement seront progressivement harmonisées sur tout le territoire d'ici 2020.

DÉCHETS ET TRI SÉLECTIF

Harmonisation du service de la collecte des déchets sur tout le territoire. Réorganisation des déchetteries pour garantir une complémentarité entre les différents sites et offrir un service efficace à l'utilisateur.

ENVIRONNEMENT

Terragr'Eau

Le projet de méthanisation-compostage, baptisé Terragr'Eau, est unique en Rhône-Alpes. Il vise à protéger durablement les sources d'eau potable et minérale du pays d'Evian, les zones humides classées RAMSAR, tout en garantissant une agriculture performante. Il associe la communauté de communes, maître d'ouvrage du projet, la société des eaux minérales evian et les agriculteurs (par le biais de la Société d'intérêt collectif agricole Terragr'Eau). Terragr'Eau a démarré son activité depuis l'automne 2016 et a été inauguré le 12 septembre 2017.

L'enjeu majeur pour tous est de pouvoir contrôler la qualité des sols et d'éviter ainsi toute dégradation des milieux aquatiques. La collecte et l'épandage des matières traitées sont organisées par la SICA de manière à pouvoir assurer la traçabilité de la fertilisation (plan d'épandage global, matériel en commun, analyse agronomique). Les agriculteurs bénéficient ainsi d'un épandage dosé et maîtrisé selon la nature des terres. L'énergie produite est valorisée : la totalité du biogaz produit (1 250 000 m³/an) est revendue et réinjectée dans le réseau de distribution de GRDF. Le compost produit, issu des déchets verts du territoire, est également réutilisé par les agriculteurs.

30 000 tonnes d'effluents agricoles par an sont collectées auprès de 41 exploitations du plateau de Gavot, membres de la SICA Terragr'Eau (Société d'intérêt collectif agricole). Le biométhane produit a été injecté pour la première fois en mars 2017 dans le réseau GrDF.

Mise en œuvre du plan biodiversité 2016-2030 sur l'ensemble du territoire.

Un projet de desserte forestière dans le massif du Mont Bénand devrait fédérer les nombreux propriétaires en leur permettant d'entretenir et d'exploiter leurs parcelles, encouragés par un financement subventionné à hauteur de 80% des travaux.

Préservation des zones naturelles (Natura 2000, zones humides RAMSAR)

Plan pastoral

MOBILITÉ

La communauté de communes a décidé de reprendre la main sur la gestion des transports afin d'assurer un service plus efficace, et répondre au mieux aux attentes des habitants et des touristes. La mobilité est un enjeu d'aménagement et une condition pour le développement de l'économie et du tourisme.

Réflexions et propositions sur la gestion des modes de transports urbains, lacustres (doublement de la liaison de la CGN Evian-Lausanne et création d'une nouvelle ligne au départ de Lugrin), ferroviaires (réouverture de la ligne Evian Saint-Gingolph), transport à la demande (PTIBUS), co-voiturage, transports scolaires et modes doux (voies vélos, Via Rhona)

Travail en concertation avec la Région, l'agglomération de Thonon et la Suisse

PATRIMOINE

Pays d'art et d'histoire. Décerné par le ministère de la culture, le label « Pays d'art et d'histoire » récompense l'engagement commun des collectivités et des acteurs du patrimoine pour préserver et valoriser la richesse du patrimoine local.

La vallée d'Abondance en bénéficie depuis 2003 et c'est fort de cette expérience que les élus souhaitent étendre le label au Pays d'Evian.

En conclusion, la nouvelle communauté de communes souhaite poursuivre et développer des services efficaces de proximité aux habitants, en visant un développement harmonieux, solidaire et équitable entre ses 22 communes membres.

Alain Hyvert.

PERSONNALITÉ

Madame BLANC,

Première ATSEM de l'école de Neuvecelle...



Ecole de Grande-Rive en 2017

Combien d'enfants ont connu « Madame Blanc » à l'école maternelle de Neuvecelle ?

Première ATSEM (Agent territorial spécialisé des Ecoles Maternelles) de l'école de Neuvecelle, Marie Blanc a accompagné et entouré de sa douceur légendaire les petits Neuvecellois de 1971 à 1993.

1971 marque d'ailleurs la création de la première classe de maternelle sur la Commune. Celle-ci était installée à Grande-Rive. On peut d'ailleurs voir encore aujourd'hui cette inscription sur le bâtiment.

Marie Blanc débute à Grande-Rive après quelques années passées dans l'hôtellerie. Elle seconde l'institutrice Madame Monnier. Déjà à cette époque, Marie Blanc constate que les effectifs grossissent chaque année après la rentrée 1971 où 25 enfants fréquentaient les bancs de l'école. D'ailleurs, une seconde classe de maternelle est créée en 1980. A cette époque, l'école élémentaire est située dans les actuels locaux de la Mairie à Verlagny.



Mme Blanc avec ses «petits»

C'est justement l'existence de ces deux sites qui a amené la mise en place du Bus scolaire en 1972.

Marie Blanc a toujours apprécié ses relations avec les enseignants et les parents. Mais ce sont les enfants qui l'attendrissaient et qui l'attendrissent encore aujourd'hui : « ils étaient tous très gentils. C'est vrai qu'ils étaient plutôt timides et réservés, alors que maintenant ils sont plus expansifs ! ». Témoin privilégiée qui a vu défiler bon nombre de petits Neuvecellois, Marie Blanc évoque le souvenir d'une certaine Anne-Cécile « pouponne » ...

Elle a également vu la création de la Cantine dans les années 1984-1985 et la construction du Groupe scolaire Robert MAGNIN, extension pour l'école maternelle en 1986.

Tous les enfants qui ont connu « Madame Blanc » en gardent un souvenir marquant. Ils étaient tellement attachés à cette « seconde maman » que lorsqu'ils arrivaient au Collège, ils indiquaient aux professeurs qu'ils venaient de Neuvecelle, de chez « Madame Blanc » !

Marie Blanc a marqué de sa douce empreinte son action au sein de l'école maternelle. Agée de 84 ans, elle vit dans sa maison, entourée de ses proches et notamment son fils Daniel, agent des services techniques et chauffeur du Bus scolaire, qui a pris la succession de son père Gabriel. Une famille engagée dans les services municipaux !

Tous les petits Neuvecellois vous remercient sincèrement et chaleureusement, « Madame Blanc ».

Quentin DEAL



De gauche à droite :
MM. Jean-Paul BOCHATON, Gilbert LAZARETH, Mlle Agnès GRANJUX, Mme Marie BLANC, MM. Gabriel BLANC, Michel REBET, Guy ESSEVAZ-ROULET, Gérard CHESSEL, Lucien MAGNIN et René PERTUISET.

HOMMAGE

René **POUX**

Le 2 juillet 2017, René Poux (prononcer le x) s'en est allé dans sa 94^e année, d'une vie bien remplie qui appelle admiration et respect.

C'est en 1961 qu'il débarque de sa Bourgogne natale. Moniteur de sport dans la Police, il entraînaient les CRS de Dijon.

Dès son arrivée, il crée avec Louis Servoz le club de hand d'Evian. Entraîneur-dirigeant, René ne compte ni sa peine ni son temps pendant plus de trente ans.

Mais René était avant tout Neuvécellois ! Pour lui, rien de plus normal que d'initier les jeunes de la Commune à ce sport. Précurseur des écoles de hand, il crée celle de Neuvécelle en 1984 où, pendant plusieurs années, le tournoi du mois de Mai venait clôturer la saison sur le terrain de Milly. Des équipes au-delà de la Haute-Savoie et même de Suisse voisine venaient le temps d'une journée s'affronter à Neuvécelle.

Et comment ne pas parler de René Poux sans mentionner ses talents de musiciens, quand il faisait résonner sa trompette le 11 novembre au Monument aux Morts, pour les Fêtes de l'Ecole et aux soirées associatives ?

Un grand Monsieur est parti.

Merci René !

Thierry BUTTAY



René **POUX** à la trompette

MCMN

TERRASSEMENT

TRAVAUX PUBLICS

GÉNIE CIVIL

Z.I. VONGY / THONON

TÉL. 04 50 73 51 38

www.mcm-tp.com



TERRASSEMENT



RESEAUX



GENIE CIVIL

298, allée du Larry - ZAC du Larry - MARIN
74200 THONON-LES-BAINS

Tél. 04 50 73 35 77 - Fax 04 50 69 33 44

socco@socco.fr

CONSTRUIRE ENSEMBLE

MAGNIN
FERRONNERIE

Zone Artisanale de Montigny
MAXILLY-SUR-LÉMAN

04 50 17 00 79
07 87 31 67 65

BEL & MORAND
T.P.

Aspiratrice excavatrice
Copeaux, sciure, gravats, gravier,
terre, sable, eau, ballast...

- Hauteur jusqu'à 15 m
- Diamètre jusqu'à 250 mm
- Distance jusqu'à 50 m

Contact

403 E, route de la Gare
Z.I. Mésinges - 74200 ALLINGES
Tél. 04 50 17 08 00 • Fax 04 50 17 08 01
E-Mail : sabmtp@wanadoo.fr

LECTURE

Bibliothèque «Le marque page»



La Bibliothèque vous a proposé tout au long de l'année 2017 des expositions et des animations pour petits et grands venant compléter le prêt de livres.

Des expositions

- **« Séries Télé »**, exposition dédiée aux nouvelles et anciennes séries télévisées, les adhérents ont pu emprunter les DVD pour plusieurs semaines.
- **« Bizarr' Galerie »** une exposition interactive où curiosité et sens de l'observation étaient de mise.
- **« Fresque de Guerre »** : Pour les commémorations de la Grande Guerre, une sélection d'une vingtaine de romans a été proposée dont les auteurs ont puisé leur inspiration dans la cruauté, l'horreur et l'absurdité de cette guerre. Un quizz venait compléter l'exposition.
- **« Grumpf et le cahier de brouillon »** a servi de support à une animation pour la rentrée des classes principalement dédiée aux enfants scolarisés.

Des animations

- **« Géromine et Lulu aux pays des crayons »** spectacle haut en couleurs a remporté un vif succès auprès de la cinquantaine d'enfants présents.
- **Le « Carrousel des histoires »** où Le Petit Chaperon Rouge, Les 7 Nains ou encore le Grand Méchant Loup sont venus à notre rencontre sous forme d'ombres chinoises.
- **La « Causerie Jardinière »** a permis à une vingtaine de participants d'échanger et de découvrir différentes formes de cultures au jardin.
- **Des « Ateliers découpage »**, proposés par Elsa Brouze, au printemps et à l'automne ont rencontré une nouvelle fois un grand succès.



- Tout au long de l'année, les enfants de l'école ont pu bénéficier d'animations présentées lors de leurs passages hebdomadaires à la bibliothèque : Raconte-Tapis, Cherche et trouve, Albums à reconstruire, Cubes et racontines...et bien d'autres encore, toutes en lien avec le livre.

Plein feu sur les ateliers d'écriture

Les ateliers d'écriture ont lieu une fois par mois et sont ouverts à tous ceux qui désirent écrire par plaisir sans préjugés ni contraintes. Un atelier n'est pas un cours d'écriture mais un moment durant lequel on s'amuse avec les mots. Par le biais de jeux et de consignes simples, on laisse sa spontanéité guider son stylo et on s'étonne du texte inédit et personnel qui va naître sous ses propres yeux. Claudine Delhio, écrivain et animatrice d'ateliers d'écriture, est venue apporter son expérience plus professionnelle durant 3 sessions. Lors de sa première intervention, Claudine a dédié son roman « Au-delà des mouettes du lac Léman » disponible à la vente ou à l'emprunt à la bibliothèque.

Des animations et des jeux autour du livre seront proposés tout au long de l'année 2018. Les informations vous seront communiquées au fur et à mesure. Nous espérons que vous serez nombreux à en bénéficier et vous souhaitons une belle et heureuse année 2018, riche en découvertes culturelles.

INFOS & CONTACT

Bibliothèque Le Marque Page,
04 50 75 01 77

Mardi de 14h à 18h30

Mercredi de 11h30 à 12h30 et 14h à 18h

Vendredi de 14h à 18h30

Samedi de 10h à 12h

ECOLE MATERNELLE

Les élèves de l'école maternelle ont commencé leur voyage dans le temps !



Diplodocus, stégosaure, tyrannosaure... autant de mots dont les jeunes élèves de l'école maternelle se souviendront ! Toute une période au temps des dinosaures à travers la lecture de nombreux albums, des chansons et surtout des ateliers où les écoliers se sont transformés en de jeunes paléontologues. Les dinosaures n'ont plus de secrets pour eux !

La machine à remonter le temps a de nouveau fonctionné et transporté l'école au temps de la préhistoire. Les élèves de moyenne section pourront découvrir l'art pariétal, les fouilles, le feu grâce à l'intervention des animateurs du musée de la préhistoire à l'école. Quant aux élèves de grande section, ils se rendront au musée à Sciez toute une journée pour participer à des ateliers autour de la préhistoire et feront une petite randonnée sur le domaine.

Les élèves continuent de bénéficier de l'intervention de l'association Lire et Faire Lire le lundi et découvriront un auteur qui viendra présenter ses coups de cœur à l'école. Ils se rendent également régulièrement à la bibliothèque municipale où Pascale organise des ateliers autour du livre.

Et bien sûr d'autres surprises les attendent pour la fin de l'année. Mais chut !



Des exemples de réalisations des élèves



S.A.S. MICHEL CASSET

PEINTURE
PLACOPLATRE - SOLS

51 rue de la Dent d'Oche
74500 AMPHION
Tél. 04 50 70 87 33
mcasset@wanadoo.fr

CORI'NET
TOUT EST NET

Corinne COURTIAL

Nettoyage des Bureaux
Nettoyages industriels
Nettoyage montées d'immeubles
Les particuliers

06 80 90 21 92

45, rue du Chablais - 74100 ANNEMASSE
courtial.corinne@neuf.fr

ECOLE ELÉMENTAIRE

Notre année insolite

Comme des Neuvécellois curieux et intéressés,
Par la bibliothèque nous avons été envoûtés.
Comme des urgentistes nous avons été formés ;
Suivant les blessures il faut savoir réagir !
Comme des secouristes, nous savons sauver des vies.

Comme des citoyens nous nous sommes investis
En découvrant les « Droits d'Avenir » exposés ;
Un magnifique diplôme nous a été donné.
Madame le Maire nous a aussi félicités
Quand pour penser aux soldats nous avons chanté.
L'expo insolite a parfumé notre année,
Et nous sommes devenus artistes et luthiers.

Comme des cinéastes, nous avons vu des films :
Robin des bois, fleuri de suspens, d'aventures ;
Le Kid de Chaplin, muet, noir et blanc, changeait ;
Porco Rosso, dessin animé japonais.

Comme des spectateurs, nous avons vu de la danse :
Les habits de l'empereur s'étaient tous envolés !
Les musiques "Légendes d'Eire" nous ont fait voyager...
Quelques mots amusants en été furent créés,
A la Grange au Lac, pour un beau spectacle offert
Où le Quatuor Modigliani jouait.

Comme des menuisiers, ou de parfaits luthiers !
Avec beaucoup de joie nous avons travaillé.
Le bois était tout lisse après l'avoir poncé ;
Nous avons fait un banjo, l'avons accordé ;
Nous avons bien appris avec le menuisier ;
Nous avons visité aussi son atelier,
Où machines et outils ont été présentés,
Comme la musique mécanique découverte aux Gets.

Comme des indiens, nous avons fait du kayak.
Avec les moniteurs, nous avons pagayé.
Nous nous sommes changés pour aller sur le lac.
On est tombé dans l'eau, on s'est bien amusé,
Il y avait plein de vagues, on a bien rigolé !

Comme des Neuvécellois, nous avons appris,
Et nous avons chanté, et nous avons grandi.
Nous gardons ces bons souvenirs d'une formidable année !

La classe des CMI- CM2 de Neuvécelle, 2016-2017



ACTIVITÉ

L'activité cirque

Cette année, les élèves de CP, CE1 et CE2 de l'école de Neuvecelle ont suivi des cours de cirque. Leur professeur de cirque, Kamel, les a fait travailler sur plusieurs ateliers : la jonglerie, l'acrobatie, l'équilibre. Ils ont appris à faire des roulades de clown, des pyramides humaines, à jongler avec des balles, des foulards, des massues et à faire tourner des assiettes chinoises ! Les enfants ont aussi appris à monter et faire des figures sur des poutrelles, sur le rouleau américain (rolla-bolla) et sur les grandes boules. Certains élèves ont aussi fait du vélo à deux, trois ou quatre roues, avec et sans guidon !

A la fin de ces dix séances de cirque, les élèves ont présenté un magnifique spectacle aux parents à l'occasion de la Fête de l'école fin juin.

Les maîtresses sont fières de leurs élèves !

Les élèves de la classe de CE1-CE2
année scolaire 2016-2017



INITIATION

Découverte de la programmation

Nous avons travaillé sur le thème de la programmation de « robots ». Pour commencer, nous avons joué à la « Machine à Trier ». On a appris à respecter une série de consignes. Puis, nous avons joué au « Robot Idiot ». A tour de rôle, nous étions soit le programmeur, soit le robot qui devait suivre les consignes indiquées sur l'ardoise. Enfin, nous avons découvert « Cubetto ». C'est un petit robot en forme de cube. Lorsqu'on le programme, il se déplace en suivant nos indications. On s'est amusé à lui faire faire plein de chemins différents sur des tapis à thèmes !

La classe de CP



ACTIVITÉ

L'activité piscine

Nous sommes allés faire plusieurs séances à la piscine d'Evian pour apprendre à se déplacer dans l'eau et à ne plus avoir peur de mettre la tête sous l'eau.

Nous avons appris à plonger depuis les plots et dans des cerceaux, à regarder sous l'eau, à nager avec une frite, à aller dans le grand bain, à sauter en arrière, à ramasser des objets au fond de l'eau et à nager sur le dos.

Nous avons adoré et nous avons envie d'y retourner.

Les CP et les CE1



UNE PAGE SE TOURNE

En route pour le collège...



La classe de CM2 qui a quitté l'école de Neuvecelle en juin 2017

VIVRE À
NEUVECELLE ?!

DOSSIER

Vivre à Neuvecelle

Après avoir développé ces trois dernières années des thèmes plutôt techniques (l'école en 2015, les finances en 2016 et l'eau en 2017), la commission Communication vous propose cette année un sujet centré sur la Vie sociale.

Le sujet retenu est donc : Vivre à Neuvecelle, entre tradition et modernité.

Partant d'un constat général montrant une montée des individualismes, des égoïsmes, la tentation du repli sur soi, une tendance à l'isolationnisme, nous voulons regarder comment le Vivre ensemble est perçu à Neuvecelle, comment il a évolué ces dernières années et comment une amélioration de la situation peut être envisagée.

Dossier préparé par Béatrice Gauthier, Judith Vrignon, Thierry Buttay, Quentin Déal

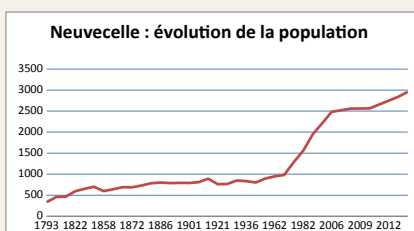


Evolution du Vivre à Neuvecelle

Un coup d'œil dans le passé

Neuvecelle a la particularité, comme bon nombre de communes du Chablais et de Haute-Savoie d'avoir vu sa population augmenter très sensiblement depuis ces dernières décennies.

Un petit graphique de la courbe de population rappelle cette évolution :



Début du XIX^e siècle, Neuvecelle compte 500 habitants. Il a fallu 170 ans pour passer de 500 à 1000 habitants. Par contre, à partir de 1970, la hausse va être très rapide ! Il ne faut qu'une vingtaine d'années pour voir Neuvecelle atteindre la barre des 2000 habitants dans les années 1990. Le premier bulletin municipal sorti en 1979 l'évoque d'ailleurs et constate que le taux de croissance de la population passe de +0.6% par an entre 1962 et 1968 à +3.9% par an entre 1968 et 1975 et atteint même +6.05% par an les années suivantes.

Hormis une courte accalmie dans les années 2010, la hausse de la démographie s'est poursuivie et aujourd'hui Neuvecelle compte près de 3000 habitants.

Comment vivait-on à Neuvecelle avant 1970 ?

Neuvecelle des années 50-60 est le rassemblement de plusieurs hameaux dont les trois principaux sont : Verlagny, Milly et Grande-Rive (avec Maraîche).

Chacun de ces trois quartiers dispose de commerces. A cette époque, Milly compte 2 épiceries (une à l'emplacement actuel de l'opticien, l'autre vers le terrain de boules), un pèse-lait, une boulangerie, 2 hôtels-restaurants, 3 bars, une menuiserie, une épicerie agricole et un syndicat agricole. Verlagny offre une boucherie, un bar et à Grande-Rive on peut trouver un bar-restaurant, plusieurs pêcheurs, une épicerie coopérative, un magasin d'articles de pêche, un rétameur, une menuiserie, des maraîchers,...



Milly dans le temps avec ses commerces

On pouvait trouver par exemple 14 cafés sur le territoire dans les années 50 !

De plus, des commerçants ambulants sillonnaient les bourgs du Chablais et vendaient vin, charbon, habillement,...

Les tournées d'automne et de janvier de l'alambic étaient également l'occasion de partager de bons moments.

Cette proximité de nombreux commerces amenait un lien social indéniable.

En dehors de ces hameaux, la vie s'articulait autour des fermes ou de maisons familiales qui ont amené souvent la création de nos lieux-dits. On parle de la Ferme Jacquier, la Ferme Rebet, la Ferme Ducommun. Et certains noms de lieux-dits témoignent de cette empreinte : « Chez Rebet », « Chez Granjux », Chez Duret », « Chez Seuvay ».

L'espace est principalement occupé par les champs, pâtures, forêts et quelques vignes. L'habitat concentré de cette époque laisse la part belle aux espaces naturels.

Dans ces années-là, on trouve quelques rares associations comme témoin de la volonté de l'action commune. Ainsi, on peut trouver dans les années 20 la trace d'un Corps des Sapeurs Pompiers de Neuvécelle regroupant près d'une trentaine d'hommes (voir Bulletin de 1985). Les Donneurs de Sang et La Neuvécelloise, les plus anciennes associations neuvécelloises ne verront le jour que dans les années 60.



Le virage des années 1970 – l'urbanisation

Comme dans toute la France, les années 1970 marquent l'apogée des « 30 Glorieuses », trois décennies de croissance et de développement.

A Neuvécelle, cette période voit le lancement de grands lotissements. Le Parc de l'Abbaye voit le jour à la fin des années 1960 et offre plus de 40 parcelles. Ensuite, le Pré des Portes s'ouvre à l'urbanisation en 1973 avec la création de 35 lots. Toutes ces parcelles ainsi créées font en moyenne plus de 1500 m² !

Cette période voit des hectares de zone agricole devenir des terrains à bâtir. La tendance est à la construction de maison individuelle sur un grand terrain, à l'isolement, chacun chez soi.

Pour illustrer le propos, voir le tableau ci-contre de l'évolution des constructions depuis 1919, mettant en relief le boom à partir de 1970.

Il faut noter que la masse des logements se répartit ainsi : 2/3 des logements sont des maisons individuelles et 1/3 des logements sont collectifs, et remarquer que la période 1991 – 2005 a vu la priorité à la construction de villa, alors que depuis 2005, on constate un rééquilibrage entre les deux catégories. La tendance est maintenant à plus d'habitat collectif.

Le développement à Neuvécelle se traduit aussi en 1971 par la création de la première classe de maternelle à Grande-Rive, avec 25 enfants.

Particularité locale, le boom économique de ces années est favorisé également par l'attraction de la Suisse. Le taux de change avec le CHF s'envole et le pouvoir d'achat des travailleurs frontaliers augmente très sensiblement. Il faut se rappeler que 1 CHF = 1 FF à la fin des années 1950, alors qu'au moment du passage à l'euro en 2001, 1 CHF donne 4,50 FF !

Cette évolution amène tout naturellement le règne de la voiture et des nécessaires aménagements routiers.

La population va donc doubler en 20 ans, entre 1970 et les années 1990.

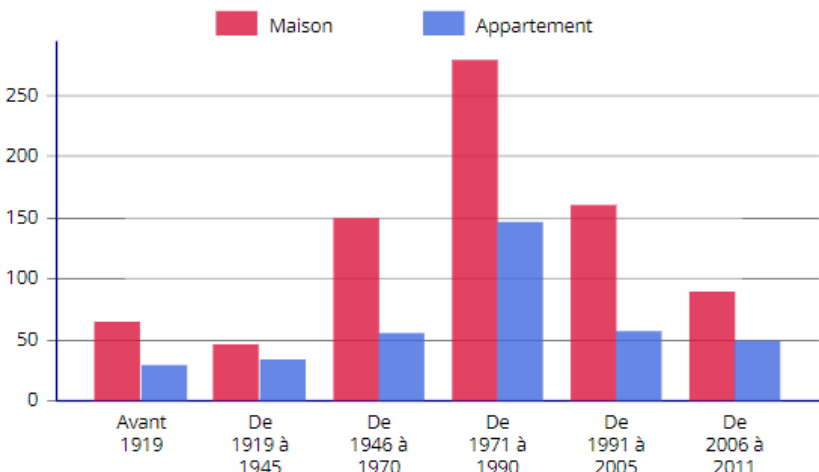
Le changement de mode de vie, les habitudes de consommation évoluent et la Commune voit disparaître au fil des années les petits commerces qu'elle a connus auparavant. A Milly, par exemple, les 2 épiceries ferment et laissent un vide qui ne sera remplacé que bien des années plus tard, dans les années 90.

A contrario, les associations commencent à prendre le relais sur le terrain de la vie sociale.

Après La Neuvécelloise en 1962 et les Donneurs de Sang en 1968, d'autres associations voient le jour et viennent recréer un lien social qui a tendance à se distendre avec ce nouveau mode de vie.

Résidences principales construites avant 2012.
Source : Insee, RP2014 exploitation principale, géographie au 01/01/2016.

LOG G1 - Résidences principales en 2014 selon le type de logement et la période d'achèvement





La Haute-Savoie et Neuvecelle, quelques chiffres...

Nous profitons de la publication des chiffres de l'INSEE ainsi que de ceux de l'Observatoire Départemental de Haute-Savoie afin de mieux connaître la population de Haute-Savoie et de Neuvecelle et comprendre leurs spécificités. Le recensement 2014 de l'INSEE est le résultat de l'enquête menée entre 2012 et 2016.

En Haute-Savoie

POPULATION

En 2017, la France compte 66,907 millions d'habitants répartis dans 35 868 communes.

Avec 800 000 habitants, la Haute-Savoie est un département recherché pour sa qualité de vie et un niveau d'attractivité économique exceptionnel en dépit de contraintes locales fortes. Il est le 1^{er} département français en ce qui concerne la dynamique démographique entre 2006 et 2015 avec une hausse de 13,6%.

De plus, une accélération est observée entre 2014 et 2015 avec une augmentation de 1,3% principalement dans les communes aux abords de la frontière suisse.

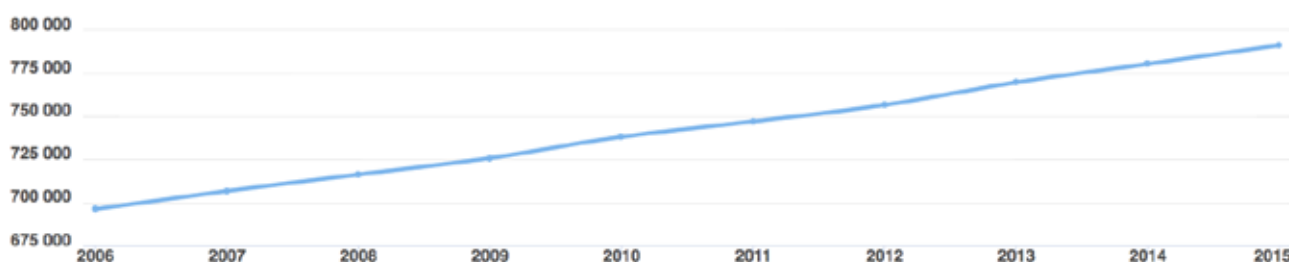
Comme la tendance nationale, 33% des ménages Haut-Savoyards sont composés d'une seule personne et le couple en général est en perte de vitesse au profit de la famille monoparentale et des personnes seules.

La famille traditionnelle ne représente plus que 29% des ménages en 2013 contre 31% en 2008.

On compte 32 039 personnes de plus de 60 ans (+ 4 577 par an) et 10 674 de plus de 75 ans (+ 1 525 par an). Ce surcroît de population se remarque dans les communes : en 2013, 36% des communes ont plus de 20% de personnes de plus de 60 ans. Les impacts sont importants sur les besoins en hébergements spécifiques, les services à la personne et l'offre de soins. Ainsi, le nombre de lits en EHPAD a progressé de 62% en 8 ans.

Évolution de la population de la Haute-Savoie

Sources : INSEE, TERACTEM

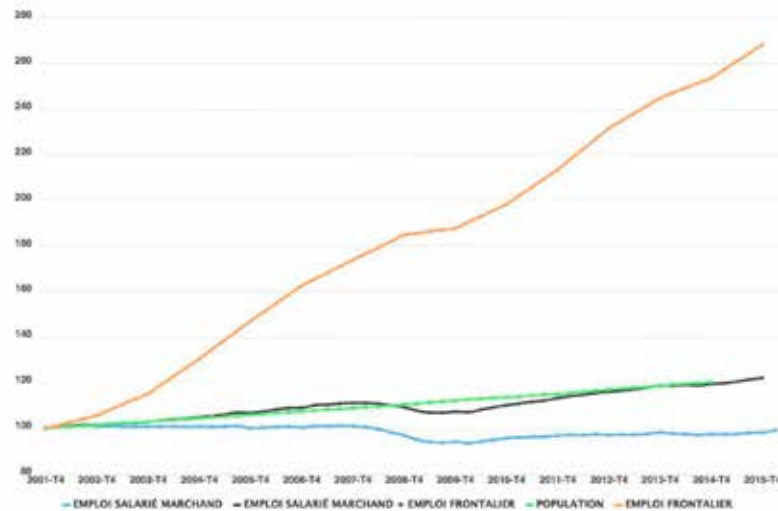


HABITAT

Au-delà de l'aspect économique, l'attraction des montagnes, des lacs et des magnifiques paysages locaux font de la Haute-Savoie le département où se concentre 55% des résidences secondaires appartenant à des étrangers, répertoriées en Rhône-Alpes. Au total, 7% des biens bâtis le sont par des étrangers, jusqu'à 27% à Thollon et 26% à Nernier.

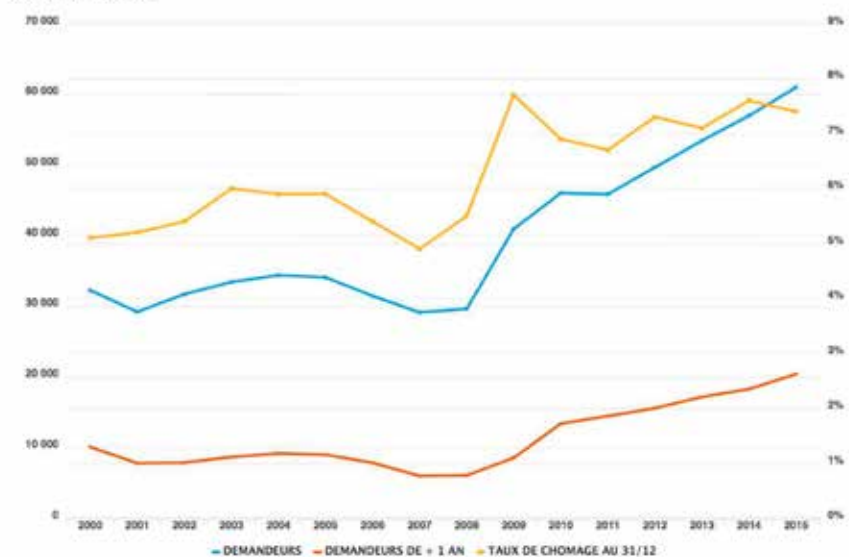
Evolution comparée de l'emploi et de la population en Haute-Savoie (base 100 début 2002)

Sources : INSEE, URSSAF, OCSTAT, BPS



Évolution du nombre de demandeurs d'emploi et du taux de chômage

Sources : Pôle Emploi, INSEE



TRANSPORT

Le corollaire de ce succès est un fort accroissement du parc automobile. Chaque année depuis 5 ans, il s'accroît de 9500 voitures particulières. Aujourd'hui, ce sont 590 000 véhicules (de tout type) qui circulent sur les routes du département.

On compte ainsi plus d'une voiture supplémentaire en circulation pour un habitant supplémentaire dans le département entre 2010 et 2015. Cette croissance est 4 fois supérieure en Haute-Savoie qu'au

niveau national : +21,8% entre 2006 et 2016 contre +11,3% en Rhône-Alpes et +5,9% en France métropolitaine.

Une explication peut-être à ce phénomène : 69% des actifs travaillent hors de leur commune de résidence en 2007. En 2012, le chiffre passe à 78%.

Seulement 22 866 des actifs (6%) utilisent les transports en commun pour se rendre à leur travail, 78,4% utilisent leur véhicule particulier et 7,7% marchent à pied.

LES FRONTALIERS

Spécificité locale, 81 456 Haut-Savoyards sont titulaires d'un permis frontalier en 2016.

Entre 1999 et 2013, la proportion d'actifs Haut-Savoyards travaillant en Suisse est passé de 13% à 20%.

CHÔMAGE

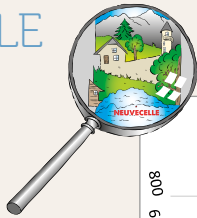
L'attraction économique se constate par un taux de chômage inférieur à la moyenne nationale : 7,4% des actifs sont au chômage en Haute-Savoie contre 10% en France.

Néanmoins, la crise économique a fait progresser le taux de chômage des 15-64 ans de 4,9% en 2009 à 10% en 2014. À noter que le taux de chômage en Suisse est à 3%.

En attendant le Léman Express (nouveau nom du CEVA), il semble évident que les infrastructures et les transports en commun n'ont pas suivi la forte croissance de la population.

LOGEMENT SOCIAL

Il a été constaté que le parc de logements sociaux a augmenté 2,5 fois plus vite que la population mais à ce jour, il ne représente encore que 9,2% de l'ensemble des logements. Encore beaucoup de travail reste à faire.

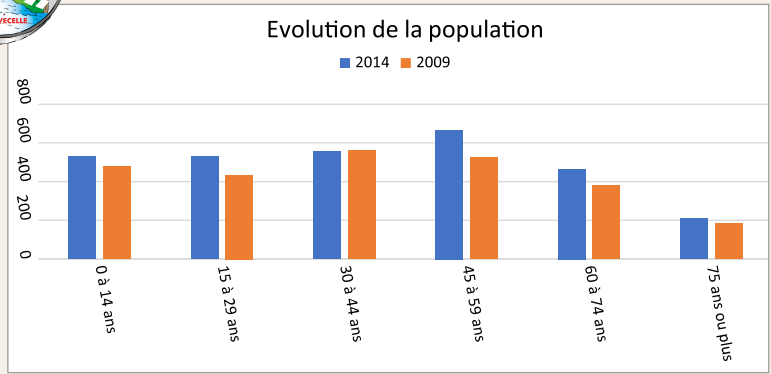


Neuvecelle

POPULATION

Neuvecelle fait partie des 3 144 communes de 2 000 à 5 000 habitants.

Sa superficie totale est de 4 km² avec une densité de population de 739 habitants par km² (en comparaison Publier a une densité de 757 habitants par km², Evian est à 2056, Maxilly à 325 et Lugrin à seulement 181). La moyenne de densité en Haute-Savoie est de 178,5 habitants par km².



Évolution et structure de la population en 2014

En 2014, Neuvecelle recense 2 959 habitants. Entre 2009 et 2014, la population a cru de 2,9% et comme dans le département, la population est vieillissante.

Les tranches d'âge qui progressent le plus sont celles se situant entre 45 et 74 ans.

La proportion de femmes est plus importante : 1 523 femmes contre 1 436 hommes.

Au niveau de l'emploi, il y a 78% d'actifs et un taux de chômage de 9,1%, inférieur à la moyenne nationale mais supérieur de 2 points à la Haute-Savoie.

LOGEMENT

En 2014, nous recensons 1 694 logements dont 75% de résidences principales, 17% de secondaires et 10% de logements vacants.

Pour la période de 1971 à 1990 puis jusqu'en 2005, nous constatons une forte croissance du nombre de résidences principales avec un taux de 73% de propriétaires, assez stable.

REVENU FISCAL DE RÉFÉRENCE

En France, en 2014, parmi l'ensemble des ménages fiscaux, 10% vivait avec moins de 890 € par mois et par personne, selon l'INSEE. Parallèlement, le taux de pauvreté national s'élevait à 14,7%. Les derniers chiffres, datés de 2015, indiquent un taux de pauvreté à 14,2%.

D'après Filosofi, un dispositif d'analyse attaché à l'INSEE, Neuvecelle apparaît à la 422^e place des communes avec un niveau de vie médian des ménages de 29 621 euros. Ce chiffre brut ne doit pas cacher la

réalité d'un fort écartement des revenus. On entend souvent que Neuvecelle est « riche », mais ce sont ses habitants qui sont « riches », certainement pas la Commune !

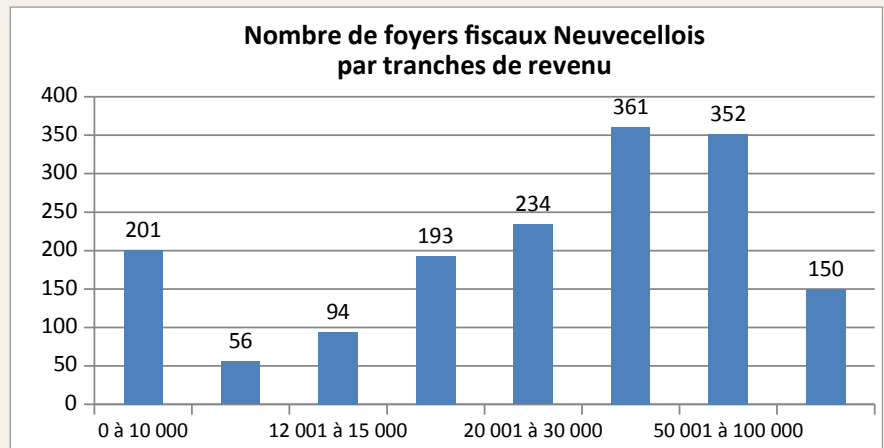
Le graphe ci-dessous donne le nombre de foyers fiscaux neuvecellois par tranche de revenu (source : impots.gouv.fr – Votre espace particulier – Données publiques – Impôts des particuliers – Département 74). On constate de très fortes disparités entre les revenus les plus bas et ceux les plus hauts.

PENDULAIRES (FRONTALIERS)

De par sa proximité avec la Suisse et plus précisément avec le canton de Vaud, Neuvecelle est souvent choisie comme commune de résidence par les frontaliers travaillant à Lausanne. Pour certains, ils sont originaires d'une autre région et seront de passage en Chablais pour une période plus ou moins longue.

Les contraintes dues au temps de transport leur laissent peu de temps libre mais les facteurs de socialisations sont accélérés si le foyer a des enfants scolarisés dans la commune.

Le lac Léman est une frontière naturelle entre la France et la Suisse. Pour les travailleurs frontaliers, du lundi au vendredi, elle se franchit au rythme d'une douce croisière mais elle reste une frontière. L'autre rive est un autre pays et très peu de ces « pendulaires » y développent une vie sociale et locale. Chaque soir, de retour en France, il est sans doute moins facile d'adhérer au tissu local.



GÉNÉRATIONS

Neuvecelle attire les retraités du Haut-Chablais et des vallées avoisinantes qui souhaitent se rapprocher des services publics et commerciaux.

L'étude des statistiques est formelle, en Europe, la croissance de la population s'effectue à un rythme de plus en plus ralenti. Pour les spécialistes, la poursuite du vieillissement de la population semble inéluctable. Les deux raisons principales étant la maîtrise de la fécondité (en France 1,9 enfant par femme) et l'allongement de la vie.

En Haute-Savoie, l'attractivité de la zone permet une forte croissance de sa population mais le phénomène du vieillissement de celle-ci reste entier. À Neuvecelle, nous observons également « un trou générationnel » provoqué par l'exode des jeunes adultes poussés à s'installer au plus près à Chambéry, Lyon ou Grenoble lorsqu'ils souhaitent poursuivre des études. Bien souvent, le cycle de la vie les éloigne définitivement de leur région d'origine. Heureusement, certains, comme un boomerang, font le choix de revenir s'installer à Neuvecelle ou dans les communes avoisinantes !



GARAGE GREPILLAT

NEUF & OCCASION



RÉPARATION TOUTES MARQUES

780 Av. de Maxilly - 74500 NEUVECELLE

TÉL. 04 50 75 25 57

garage.grepillat@wanadoo.fr

www.citroen.fr



**MARQUAGE ROUTIER
MOBILIER URBAIN
PANNEAUX DE SIGNALISATION
VÊTEMENTS DE TRAVAIL**

ZI DES GRANDES TEPPEES - 40 RUE DU BRAFYEU
74550 PERRIGNIER

04 57 43 64 16 / 06 10 61 01 70

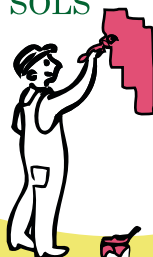
contact@europe-signalétique.com

www.europe-signalétique.com

S. A. S.

MICHEL CASSET

PEINTURE
PLACOPLATRE - SOLS



51 rue de la Dent d'Oche
74500 AMPHION
Tél. 04 50 70 87 33
mcasset@wanadoo.fr

- STORES • PERGOLAS • VOILETS • FENÊTRES • PORTES
- PORTAILS • PORTES DE GARAGE

komilfo.fr



CHABLAIS STORES FERMETURES

5 rue des Fourches (face C.C. Cora)

AMPHION-LES-BAINS

TÉL. 04 50 70 07 87

chablaisstores@wanadoo.fr



komilfo

Votre conseiller stores et fermetures

ROGER GARAGE BLANC et fils

RÉPARATIONS AUTOMOBILES TOURISME
SPÉCIALISTE POIDS LOURDS



Z.I. Vongy / Chemin de la Ballastière
74200 THONON-LES-BAINS

Tél. 04 50 71 15 37

Fax 04 50 71 80 55

roger.blanc8@wanadoo.fr

MICHOUD Hervé

Travaux Publics • VRD
Terrassement • Aménagement extérieur



Champ Querbay
74500 ST PAUL EN CHABLAIS

Tél. / Fax **04 50 37 12 42** • Port. **06 71 00 79 90**
michoud.tp@gmail.com

Neuvecelle, aujourd'hui

Commerces et Services

Depuis quelques années, Neuvecelle a vu renaître des commerces au plus grand bonheur de tous. Ces commerces ont permis de renouer avec l'histoire de la commune, comme on a pu le voir en première partie.

Notre commune profite d'une grande diversité de commerces et services. Nous comptons ainsi des services de restauration, hôtellerie, des services de santé, des commerces de proximité, et bien d'autres. La majorité de ces services est concentrée dans les quartiers de Grande Rive et de Milly ce qui en fait des zones actives et animées. De plus, Neuvecelle héberge des artisans et des services à domicile – peintre, coiffeur à domicile etc.



Manifestations, Événements

Tout au long de l'année, des animations sont proposées aux habitants de la commune et des communes avoisinantes à la plus grande joie des touristes surtout présents pendant l'été.

Par ailleurs, Neuvecelle bénéficie de nombreux lieux de rencontre comme : la Salle d'Animation, la Maison des Associations, le quai-promenade de Grande-Rive, la Mairie, la place de Milly, le parc Clair Matin et le parc de Neuvecelle.

Ces lieux sont propices à de nombreuses manifestations tout au long de l'année.

PRINTEMPS

- › Repas des mères de famille
- › Accueil des nouveaux arrivants
- › Réunion publique
- › Les Olympiades (NLC)
- › Festival Histoire d'en rire (NLC)
- › Théâtre (Cie de l'une à l'autre)

ÉTÉ

- › Les marchés nocturnes
- › La Kermesse de La Neuvecelloise
- › La Fête de la Musique
- › Le Forum des Associations
- › Ciné Plein Air (Jeunes@Neuvecelle)
- › Les Expositions de l'été
- › Vide-Grenier (NLC)

AUTOMNE

- › Le Festival Théâtralement vôtre
- › Thé dansant
- › Vide-dressing (NLC)
- › Octobre rose

HIVER

- › Le Téléthon
- › Repas des Anciens
- › Marché de Noël (NLC)
- › Fondue des associations
- › Loto des Donneurs de sang

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

- › Manifestations à la Bibliothèque et soirée à thème
- › Rendez-Vous aux jardins

Associations

Neuvecelle est une petite commune mais compte malgré tout un nombre significatif d'associations. Nous vous proposons ci-après la liste des associations existantes (pour plus d'informations, retrouvez-les sur www.mairie-neuvecelle.fr) :

ASSOCIATIONS SPORTIVES

- › Come N'Danse
- › Ecole de Handball
- › Neuv'Gym
- › Nyamaguè
- › Studio Pôlettes
- › Tango Passion
- › Trait d'Union des Savoie

ASSOCIATIONS DE PARTAGE

- › Association paroissiale la Neuvecelloise
- › Donneurs de Sang bénévoles
- › Incroyables Comestibles
- › L'Ecole du Chat
- › Le Club de l'Amitié
- › Les Lutins du Léman
- › Les Parents d'Elèves - Lou Nove Chat'ni
- › Restaurant Scolaire La Fourchette de Milly
- › Une idée de génie

ASSOCIATIONS CULTURELLES

- › Le Jardin des Sons
- › Lire et Faire Lire
- › Neuvecelle Loisirs Culture
- › Théâtralement vôtre

ASSOCIATIONS DE QUARTIER

- › Association de Grande-Rive
- › AVEQ
- › La Promenade
- › Les amis de l'Avenue d'Evian

ASSOCIATIONS DE LOISIRS

- › L'Atelier des Petites Croix
- › L'Atelier d'Art
- › Les Trompes de Chasse

SONDAGE SUR LES ASSOCIATIONS :

Nous avons réalisé un sondage auprès des associations pour apprendre à mieux les connaître. Ce sondage n'est pas complètement représentatif de toutes les associations, seulement 10 d'entre elles ont répondu à cette enquête. Toutefois, nous pouvons tout de même voir une tendance s'en dégager.

Les associations s'adressent en général le plus souvent aux adultes avec une forte tendance pour la population féminine, peut-être plus disponible à s'investir dans des activités diverses et variées. Certaines associations font partie de notre paysage depuis des générations alors que pour d'autres la création est assez récente. Le nombre d'adhérents est en évolution pour

la plupart d'entre elles, ce qui est positif. La volonté de s'implanter dans la Commune est souvent dû à trois facteurs :

- ▶ La présence historique de l'association,
- ▶ La présence d'infrastructures existantes,
- ▶ La volonté de participer à la vie de la Commune.

En contrepartie, les difficultés rencontrées sont pour la plupart dues au manque de bénévoles et/ou d'adhérents voire la démobilité des personnes à s'investir davantage dans l'organisation de l'association elle-même. Les problèmes financiers pourraient être rédhibitoires, toutefois plusieurs associations font remarquer que la Municipalité est là pour les soutenir sous forme de subventions. Les infrastructures sont présentes et

en général assez disponibles même si parfois il faut composer avec les autres associations et manifestations. Ceci étant déjà de la part de tous, un bel exemple de collaboration.

Pour finir, certaines associations notent l'absence d'activités sportives destinées aux enfants et aux adolescents. Cette absence est sans doute le résultat de la présence d'associations sur Evian disposant déjà de plus de salles dédiées aux différents sports pour accueillir les plus jeunes.

Merci à tous ceux qui ont pris quelques minutes de leur temps pour répondre à ce questionnaire, et pour les autres, il n'est pas trop tard pour nous transmettre vos desideratas et remarques.

Le Vivre ensemble

Neuvecelle est membre de la CCPEVA qui regroupe des communes du Haut-Chablais. Le rôle de la CCPEVA est de nous permettre de mutualiser nos équipements et d'exercer la solidarité. Elle est également le lieu de nombreux échanges culturels.

Neuvecelle a gardé une certaine empreinte rurale et un environnement urbanisé raisonné. Dans certains quartiers, la forte proportion de maisons particulières confère à Neuvecelle une image de village.

Le rôle de la mairie est de permettre aux Neuvecellois de vivre dans un environne-

ment agréable et sain, condition indispensable à la citoyenneté, au partage et à la fraternité.

Le choix fait par la Municipalité il y a quelques années de développer le quartier de Milly a permis de conserver l'esprit village. Cet espace « cœur » au sein duquel les Neuvecellois peuvent se rencontrer et échanger participe à la vie de la commune.

Les actions sociales nous permettent de lutter contre le délitement du lien civique. Le vivre ensemble peut être préservé, approfondi et stimulé par l'action locale et quotidienne. Il s'enrichit de l'adhésion des citoyens à ce projet commun.

Durant toutes ces années, la ville de Neuvecelle s'est transformée, elle a accueilli de nouveaux arrivants de toute la France et d'ailleurs mais est attachée à favoriser les échanges entre les habitants de tout âge et de toute origine.

Dans un monde globalisé, l'importance du rôle de la collectivité locale, de la ville et même du voisinage est plus que jamais essentiel car il est notre quotidien.

Nous sommes tous concernés par le lieu où nous vivons notre quotidien, commerces, pharmacie, école des enfants, professionnels de santé etc... Sans nous couper du monde et sa course effrénée vers le progrès, le « Penser Global et Agir Local » est plus que jamais nécessaire.

Rappel Civisme

Pour Vivre Ensemble, il est important également d'Agir Ensemble, c'est pour cela que nous vous rappelons certaines règles de civisme.

USAGE DE MATÉRIEL BRUYANT

Il est rappelé que conformément à l'arrêté municipal du 12 juillet 1995, il est interdit d'utiliser des outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques), sur le territoire de la commune de Neuvecelle :

- ▶ Les jours ouvrables avant 7h et après 20h
- ▶ Les samedis avant 7h, de 13h à 15h et après 20h
- ▶ Les dimanches et jours fériés (sauf lundis de Pâques et de Pentecôte)

DÉCHETS

La CCPEVA a mis à votre disposition quatre sortes de containers :

- ▶ Container ordures ménagères : couvercle vert foncé
- ▶ Container déchets recyclables (bouteilles et flacons en plastique, boîtes métalliques, briques, cartonnettes) et du papier (magazines, journaux, prospectus...): couvercle jaune
- ▶ Container à verre : colonne verte.

Pour faciliter la collecte, il est désormais impératif de déposer les ordures dans ces containers.

Les cartons doivent être déposés, pliés, en déchetterie, et non près des lieux de collecte !

Les piles usagées sont collectées dans les commerces ou les déchetteries.

Il est formellement interdit de déposer les déchets verts en bordure de route et dans les bois.

FEUX

Les feux extérieurs sont interdits car extrêmement polluants.

STATIONNEMENT

Il est strictement interdit de stationner sur les places de parking réservées aux personnes à mobilité réduite. Merci de respecter ces places et donc de respecter les personnes concernées.

DÉJECTIONS CANINES

Le ramassage des déjections est obligatoire depuis avril 2002, même dans le caniveau. Pour que votre animal soit apprécié de tous, ramassez ses déjections. La rue d'Evian, entre l'école et la Salle d'Animation, est particulièrement touchée par ce manque de civisme, une situation pénible pour tous les riverains et aussi pour les élèves et les institutrices qui empruntent régulièrement cette rue lors de sorties.



Demain : Initiatives, projets

Ce dossier n'a pas pour but l'autocongratulation : « Tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes ! ». Nous avons souhaité permettre à chacun de mieux connaître notre environnement et de pouvoir en profiter pleinement.

Le constat du manque de motivation d'une partie de la population à s'investir dans le quotidien de la commune, nous a obligé à nous interroger. La difficulté à recruter des bonnes volontés, est une réalité qui s'impose malheureusement à nous, et les exemples ne manquent pas pour le vérifier. Chacun a le droit de ne pas ou peu participer mais il est aussi important de connaître le travail de ceux qui s'investissent et de les féliciter pour leur engagement. Peut-être que ce dossier permettra à certains de se dire : pourquoi pas moi ?

Les projets et les initiatives continuent d'affluer et même si certains sont encore à l'état embryonnaire, il est toujours bon de les évoquer et d'ainsi provoquer de nouvelles vocations.



Lieux réels, lieux virtuels

Bientôt Neuvecelle pourra s'enorgueillir d'accueillir un nouveau lieu de rencontre avec l'extension de l'école. Cette extension permettra l'ouverture d'un accueil de jour pour les tout petits (MAM) et un accueil de jour pour les seniors. Ces projets sont à l'étude depuis 2014.

Nous envisageons de proposer pour plus d'échanges entre les habitants d'élargir ces lieux par des lieux plus virtuels comme des sites d'entraide tels que : consoglobe.com, allovosins.com ou voisinsvigilants.org.

Ces sites proposent de se rendre service entre habitant d'une même commune en les mettant en contact. Ces services s'étendent de la location de matériel à la recherche de baby-sitter ou d'heures de soutien scolaire en passant par la tonte de pelouse ou de covoiturage. Pour aller plus loin dans la réflexion sur le voisinage aujourd'hui, nous vous proposons de vous référer à cet article :

www.cairn.info/revue-internationale-des-sciences-sociales-2007-1-page-137.htm#slnl

Le but de ce dossier est de permettre à la Municipalité d'ouvrir des possibilités pour mieux écouter et communiquer avec ses concitoyens. C'est pour cela que nous vous invitons à vous inscrire à la newsletter sur le site de la mairie-neuecelle.fr. Vous pouvez même nous laisser un message pour nous proposer d'autres moyens d'apprendre à se connaître, à découvrir nos différences et à développer la solidarité entre Neuvecellois.

Initiatives, Projets

La notion d'Agir Ensemble est déjà au rendez-vous avec quelques exemples :

- Le 26 octobre, a eu lieu au Club de l'Amitié un bel exemple de **rencontre intergénérationnelle**. En effet, le groupe des Jeunes@Neuvecelle sont venus rencontrer nos aînés dans une ambiance ludique et musicale.



- **Le groupe Jeunes@Neuvecelle** composé de 2 garçons et 4 filles (Léa Buttay, Paulin Buttay, Noa Orand, Florine Tissot, Clarisse Vittoz, Victoria Stoll) est venu passer l'après-midi au Club de l'amitié ce jeudi 26 octobre. Cette rencontre intergénérationnelle a permis des échanges intéressants autour de différents jeux de société : les plus anciens apprenant les règles du scrabble aux plus jeunes et ceux-ci apportant un petit interlude musical fort apprécié. Tous ont d'ailleurs repris en chœur « Emmenez-moi » de Charles Aznavour qui reste une valeur sûre au-delà des générations. Cet après-midi fut également agrémenté par un petit goûter ; Paulin, un des jeunes, avait apporté deux tartes aux pommes préparées la veille. Le groupe Jeunes@Neuvecelle a vu le jour au mois de mai 2017, sous l'initiative de la Municipalité. Ils ont depuis participé et même gagné les Olympiades. Ils nous ont offerts une très belle soirée au Parc Clair-Matin grâce à la mise en place du Ciné Plein-air cet été. Les projets ne manquent pas et après avoir participé au Marché de Noël en vendant des gaufres, ils comptent bien revenir au Club de l'Amitié pendant les vacances

scolaires mais également se mobiliser pour d'autres projets. Ces jeunes pleins de bonne volonté, et prêts à s'investir dès maintenant dans la vie de la commune, se réunissent le samedi, toutes les 2 ou 3 semaines dans une salle de la mairie et sont ouverts à accueillir de nouvelles recrues. En tout cas, merci à eux pour leur engagement.

- La solidarité ouverte à tous ceux qui en ont besoin est assurée par deux services complémentaires que sont l'**ADMR** et le **CCAS**.

L'ADMR est une association qui se déploie dans les domaines de l'aide à la vie quotidienne, l'action socio-éducative et le développement local.

Cette association est située à Lugrin et répond à toutes vos demandes concernant la prise en charge d'une personne. ADMR Rive Est du Léman, Place de la mairie, 74500 Lugrin - Tél. : 04 50 76 11 41.

Le CCAS est un établissement public communal qui intervient dans les domaines de l'aide sociale légale et facultative, ainsi que dans les actions et activités sociales. Sa compétence s'exerce sur le territoire de la commune à laquelle il appartient. Il est d'ailleurs rattaché à la collectivité territoriale, mais garde tout de même une certaine autonomie de gestion. Pour Neuvecelle, il organise entre autres le repas des anciens (avec la distribution de colis pour ceux qui ne peuvent participer aux repas), un soutien financier en période de Noël pour les familles en difficulté, une aide financière à des associations à caractère social, etc.

- **La collaboration entre associations** qui est en pleine expansion existe déjà avec la fondue des associations mais aussi le Téléthon qui permet aux associations de collaborer ensemble pour une même cause. Ces initiatives doivent être encouragés afin justement de permettre des rencontres entre différents centres d'intérêts et différentes générations.
- Il est toujours d'actualité de pouvoir mettre en place **des référents de quartiers**. Ces référents pourraient entre autres permettre de faire le lien entre la mairie et les habitants de quartier tout ceci dans un but de mieux communiquer et d'éviter les rumeurs toujours néfastes pour tous.

Conclusion « Soyons francs ! »

Dresser un état des lieux de la Commune, de sa vie sociale et ne pas parler du manque de mobilisation des Neuvecellois aux différents événements organisés par la Municipalité ou les Associations, serait se voiler la face.

La Municipalité organise une réunion publique au printemps, à la Salle d'Animation, pour retracer l'année écoulée et parler des projets de l'année à venir. Elle ne réunit qu'une cinquantaine de personnes !

La Cérémonie des Vœux du Maire rassemble encore une cinquantaine d'habitants, sûrement les mêmes !

Le Téléthon, mobilisation nationale où Neuvecelle et Maxilly sont les rares

communes à rester mobilisées : trop peu de personnes répondent présentes.

Les soirées organisées par les Parents d'Elèves ont de plus en plus de mal à se remplir. Ce ne sont que quelques exemples parmi tant d'autres !



Dans nos souvenirs d'enfants, on a tous de ces moments passés avec nos parents, nos amis, nos familles, dans des fêtes de villages ou des soirées organisées par des associations.

Donnons des souvenirs à nos enfants, encourageons le bénévolat, engageons-nous !

En contraste avec ce coup de gueule côté associations, à Neuvecelle, un engagement unique continue à perdurer à l'école : l'implication d'un grand nombre de parents qui viennent bénévolement encadrer, servir, surveiller et discuter avec nos petits bambins chaque jour de cantine. Alors un grand bravo et un grand merci à eux !

QUELQUES DÉFINITIONS DU BÉNÉVOLE :

Le Bénévole, c'est l'art de la gratuité, du cœur, du geste, du temps. Le Bénévole ne connaît d'autre lois que de donner son temps pour les autres. L'engagement bénévole, ne serait-ce pas la façon d'humaniser une société qui s'individualise de plus en plus ? Le Bénévolat, c'est un chemin personnel, une fenêtre ouverte sur le monde. Le Bénévolat a tellement de valeurs qu'il n'a pas de prix.

LECTURE

Lire et faire lire

L'association départementale est active sur la Commune de Neuvecelle depuis plusieurs années avec deux lectrices bénévoles, Michèle et Alice, qui partagent leur plaisir de lire chaque lundi et mardi dans l'école de Neuvecelle avec les enfants de maternelle et de CP/CEI.

L'année écoulée fut marquée pour notre Association :

- par la remise du Label « Ma commune aime lire et faire lire » à la Mairie de Neuvecelle. Ce label fût remis à M. Quentin Déal représentant Madame le Maire lors du bilan de Lire et faire Lire National, à la Bibliothèque Nationale de France à Paris en novembre 2016
- par l'habituelle réunion de rentrée réunissant tous nos bénévoles du Chablais qui eut lieu cette année dans la Salle d'Animation de Neuvecelle : après une matinée de travail consacrée aux inscriptions et à la présentation du programme, nous avons partagé un repas canadien dans la joie et la convivialité pour ensuite terminer par une balade contée sur les hauts de Maxilly,
- par notre participation aux lectures musicales de la Bibliothèque le Marque Page lors de la soirée tsigane,
- par la venue d'Edouard Manceau, auteur illustrateur d'albums jeunesse de renommée internationale invité dans le cadre des « Lectures Communes » qui nous a fait partager avec beaucoup d'humour son savoir et ses coups de cœur durant toute une journée à la Salle d'Animation. L'auteur a ensuite passé la matinée du mercredi avec les petits de l'école maternelle. Ces deux journées furent très enrichissantes.

Etant une association départementale, nous sommes obligés de répartir nos actions qui vont des lectures dans tous les lieux fréquentés par des enfants, en passant par des formations pour les bénévoles, les salons du livre, etc ...

Nous étions présents au Salon du Livre de Ripaille où nous animions une chaîne de lecture.

Alors, si vous voulez nous rejoindre, n'hésitez plus, vous serez les bienvenus au sein de LIRE ET FAIRE LIRE 74.



CONTACT

Odile Landrin 04 50 75 41 84



BAILET

MAISON D'EXCEPTION
FRANCE

DECORATION
LINGE DE MAISON
COSMETIQUE NATURELLE

Marque française du Léman qui invite au bien-être tout en s'inspirant de notre belle région.



04.50.74.99.32



www.bailet.com



BOUTIQUE

44, rue Nationale
74500 EVIAN LES BAINS



Le jardin des Sons

CHORALE

Le Jardin des Sons



Le JDS, un groupe dynamique !

En septembre 2017, ce sont quatre-vingt-cinq choristes qui faisaient leur rentrée au Jardin des Sons : 28 sopranes, 29 altos, 14 ténors et 14 basses. Toujours présidée par Yvonne Jacquier et dirigée par Sébastien Chatelain, notre association boucle une nouvelle année riche en rencontres et partages autour de la musique.

Elle avait débuté dès le 2 janvier devant une salle comble et des notes partagées avec le Brass-Band Léman Mont-Blanc lors d'un concert à l'espace Tully de Thonon. C'est aussi là que nous avons fêté le retour des beaux jours en participant avec cinq autres chorales au « Printemps en Chœur » organisé par les Tullierands. C'était le 19 mars. L'occasion d'y tisser les premiers liens avec Tourn'o'sol de Mégevette que nous avons retrouvé à la Salle d'Animation de Neuvecelle le 13 mai pour un concert aux tonalités jazz. Le temps de maîtriser de nouveaux chants et nous étions de nouveau prêts pour célébrer la Fête de la Musique au bord du Lac le 18 juin. Un été entrecoupé de prestations à St-Paul ou à Neuvecelle les 2 et 9 juillet et nous reprenions le chemin des répétitions qui se déroulent toujours le lundi soir à la Salle d'Animation de 20h à 22h.

Un dernier arrêt du côté de la salle des fêtes de Maxilly pour notre concert du 28 octobre avec le chœur des Bornes. Là encore, des mélodies nouvelles, des improvisations, une mise en scène qui s'affirme et toujours ce bonheur de partager la musique avec d'autres.

A côté de tous ces spectacles, le chœur a surtout apprécié cette année ces moments conviviaux partagés avec les Neuvecellois lors

de la Fondue des Associations en mars et des Marchés Nocturnes à Grande-Rive par exemple. Cette convivialité cimentera encore et toujours notre association lorsque nous partageons une soirée créole haute en couleurs et en saveurs ou partons randonner du côté des Mémises pour y partager les filets de perche en altitude. C'était le 24 juin dernier.



A Tully avec le Brass Band Léman Mont-Blanc



Lors de la Fête de la Musique à Neuvecelle le 18 juin

Vous l'avez compris, pas question pour le Jardin des Sons d'hiverner... L'année 2017 se clôturera dans quelques jours le mercredi 27 décembre à l'Abbaye d'Abondance avec un concert de Noël aux côtés de l'Harmonie Municipale de la Commune. Et déjà se profile une série de concerts pour 2018 notamment un spectacle à l'automne autour de la chanson française. Nous aurons alors le grand plaisir de travailler avec nos voisins suisses de l'Union Instrumentale d'Hermance dirigée par David Mercier.

D'ici là, pour connaître toute notre actualité, n'hésitez pas à consulter notre site ou notre page ou alors à nous contacter par mail.

INFOS & CONTACT

<https://lejardindessons.wordpress.com>
www.facebook.com/lejardindessonsdeneuvecelle/
lejardindessons.neuvecelle@gmail.com

LOISIRS ET CULTURE

Neuvecelle Loisirs et Culture



Laurent Barat

4^e édition remplie d'humour

Plus de 200 spectateurs pour la troisième édition du festival d'humour « Histoire d'en Rire » de Neuvecelle.

Plusieurs artistes amateurs et professionnels ont partagé la scène le temps d'une grande soirée de l'humour dans une ambiance de café-théâtre parisien.

Cette année, pas de concours, seulement une ambiance conviviale et sympathique entre les différents humoristes.

En première partie, une scène ouverte avec des humoristes locaux que l'on voit s'améliorer d'années en années : Fred et Martine à la présentation, Jean-Michel et Bernard des Bergers et Bergères en Folie ainsi que José, Patrice et Odette.

Nouveau challenge pour eux cette année : écrire leur sketch ! Jean-Michel et Patrice se sont exercés avec brio à cet exercice très difficile ! Félicitation à eux !

En deuxième partie de soirée, nous avons accueilli l'humoriste de renom Laurent Barat qui a déjà joué aux côtés des plus grands : Gad Elmaleh, Kev Adams et a été mis en scène par le grand Pascal Légitimus !

Il a été très apprécié et acclamé par le public ! Une belle réussite !

Nouveau concept des Olympiades



Vainqueurs, les jeunes@neuvecelle

Nouveau concept pour les Olympiades cette année !

Un grand jeu de piste à travers le village pour découvrir les secrets cachés de Neuvecelle suivi d'une paella géante accompagnée d'un concert des Bear's Towers.

Nous avons fini les festivités avec le traditionnel tire-à-la-corde et le quizz made in Chablais !

Un lieu d'exposition



Cet été, la Salle d'Animation de Neuvecelle a accueilli deux très belles expositions d'artistes régionaux.

La première était une exposition de Jean-Pierre & Raymonde Aubert qui ont exposé leurs peintures le temps d'une semaine. Puis nous avons eu le plaisir d'accueillir l'exposition photo de l'association « Gavot Déclis » de Larringes. Les exposants ont partagé avec nous leur passion pour la photo et notre belle région.

Jérémy Calvo, photographe animalier et de nature a complété l'exposition en présentant de très belles images des animaux de nos montagnes et de nos forêts.

La musique à l'honneur !



La musique était au cœur des Journées du Patrimoine organisées par Neuvecelle Loisirs et Culture !

Une grande soirée d'ouverture avec une scène ouverte à nos jeunes artistes et talents locaux ! Nous avons accueilli les talentueuses Lilou Torcheux et Florine Tissot qui en ont impressionné plus d'un !

Les nombreux instruments récoltés par NLC ont été mis en scène dans des box décorés sur différents thèmes : musiques traditionnelles, musique disco, jazz, musique classique, rock,... Cette exposition a retracé et exposé de grands courants musicaux à travers des vidéos, des écoutes musicales, des explications et des instruments.

Plusieurs concerts ont été organisés durant cette semaine : le premier était un concert de jazz par T-Box Trio by Antoine Brouze qui avait invité pour l'occasion le saxophoniste de renom Laurent Richard. Le deuxième était un concert d'Emilie Couturier et Paul Collomb en piano violoncelle qui nous ont fait voyager à travers les musiques d'Europe.

Plus de 500 visiteurs durant toute la durée de l'exposition, 120 enfants des écoles de Neuvecelle et Thonon qui ont pu visiter l'exposition et découvrir différents styles musicaux et même fabriquer leurs propres instruments !

Les ateliers et spectacles pour enfants ne désespèrent pas !



Voilà 3 ans que les bénévoles de Neuvecelle Loisirs et Culture ont décidé de mettre en place des ateliers pour enfants.

Tantôt sur le thème d'Halloween, tantôt sur le thème de Pâques ou de la musique, ces petits ateliers bricolage ont de plus en plus de succès chaque année.

Nouveauté cette année, NLC a proposé un spectacle jeune public au mois de mars « Noir Matou » par Caroline Grelot. Succès fou pour la séance du samedi matin qui était complète et qui a réjoui petits et grands enfants !

Marché de Noël



3^e année que NLC a lancé son marché de Noël sur 2 jours avec une nocturne le samedi soir !

Toujours plus d'ambiance, avec la visite du Père Noël, toujours plus d'exposants en extérieur, des gourmandises de Noël : crêpes, pralines, rissoles, cupcakes, vin chaud, bière de Noël... il y en a eu pour tous les goûts !

De quoi passer un bon moment en famille ou entre amis en flânant au milieu des stands du marché de Noël.

En top de la mode avec le Vide Dressing Party !



NLC est au cœur des tendances actuelles avec l'organisation de la 3^e édition de son vide dressing qui rencontre de plus en plus de succès chaque année.

Une belle occasion de vendre ses anciens vêtements, de faire de bonnes affaires et en même temps de découvrir des créateurs de vêtements ou d'accessoires made in Chablais ! Les visiteurs sont venus encore une fois nombreux le dimanche 22 octobre à la Salle d'Animation !

Une nouveauté cette année avec le défilé de mode des créateurs à l'h !

Un grand merci !

Un grand merci à l'ensemble de nos bénévoles qui nous soutiennent lors de chaque événement et sans qui rien ne serait possible.

Vous souhaitez nous rejoindre ? N'hésitez pas à nous contacter pour faire partie de l'équipe. Différentes missions pourront vous être confiées : mise en place, organisation, logistique, ateliers enfants, affichage, catering artistes...



CONTACT

Neuvecelle Loisirs Culture

04 50 70 13 36 ou 07 81 85 67 85

nlc74500@live.fr

<http://neuvecelle-loisirs-culture.jimdo.com/>

ANIMATIONS

Théâtralement Vôtre

THÉÂTRALEMENT VOTRE, en partenariat avec NLC, première cette année, a été heureux de vous proposer «AMOUR, Passion et CX Diesel» de FabCaro et BenGrr au profit du Téléthon 2017, à la Salle d'Animation. Vous avez été nombreux à partager avec nous ce moment convivial.

Autour d'un texte drôle et acerbe à la fois, cette pièce familiale, comique traite d'un sujet universel et connu de chacun d'entre nous : l'héritage, plus souvent vécu comme un drame d'ailleurs !

Qui va donc hériter de la CX diesel ?

En préambule de cette soirée, nous nous sommes retrouvés autour d'un apéro musical avec une délicieuse formule sucrée salée.

Un super moment à renouveler en 2018 !

Concernant notre festival, nous avons été très heureux de ces choix artistiques autour de 5 troupes très performantes qui ont ravi l'ensemble de nos spectateurs,

d'ailleurs plus nombreux que l'année précédente (450 entrées au total). Nous remercions particulièrement notre fidèle public.

Théâtralement Vôtre et NLC vous souhaitent une excellente année !



AUTOSUR

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

**4 ADRESSES
POUR MIEUX VOUS SERVIR**



ANTHY ZAC du Pré Biollat - 04 50 70 48 48

EVIAN 5, avenue des Grottes - 04 50 75 11 10

THONON ZAC du Larry - Vongy - 04 50 26 25 85

THONON 1 Allée du Delta - Vongy Park - 04 50 17 48 77

Prise de rendez-vous : www.autosur.fr



SANTÉ

Donneurs de sang

C'est en **1968** que notre association est née sous l'impulsion d'Antoine Lazareth (1er président), entouré de quelques neuvecellois motivés et de Louis Baratay de Lugrin. Merci à eux pour cette belle initiative au service des malades.

Depuis 50 ans, ce sont plus de **16000** flacons et poches de sang qui ont été prélevés à Neuvecelle, soit plus de ...7700 litres de sang. Cette année **2017** a vu 488 présentés dont 31 nouveaux pour 429 prélevés (-12 par rapport à 2016), une petite baisse due aux refus des médecins pour la sécurité des receveurs (médicaments, voyages, ...).

Cet anniversaire commencera dès le samedi 13 janvier avec notre **loto** pour soutenir notre esprit de rassemblement et de convivialité autour d'animations (balades raquettes, pédestres, rames, manifestations, stages et réunions, ...). **L'assemblée générale** aura lieu le dimanche 18 mars à la salle d'animation avec remise de diplômes et médailles de reconnaissance à nos retraités du sang (71 ans) et sera suivie d'un repas. A cette occasion, nous recherchons des photos, coupures de journaux et tout document sur ces 50 années.

Un voyage du 50^e est prévu à **Paris** les samedi 28 et dimanche 29 avril, avec visite de la capitale en car, dîner croisière sur la Seine, nuit en hôtel et visite de Montmartre. Quelques places sont encore disponibles. Renseignements et inscriptions auprès du président au 06 16 14 11 15.

Pour l'heure, le bilan de 2017 est satisfaisant pour les 5 collectes, la balade raquettes-raquette à la pointe de Miribel (Vallée Verte), les 4 courses de rames, les balades de l'Union Départementale, raquettes au Grand Bornand et pédestre aux Glières, la Virade contre la mucoviscidose, les réunions et stages, les manifestations neuvecelloises (fondue, marché nocturne, forum, Téléthon).

Nous avons aussi participé comme bénévoles à l'organisation du Congrès Régional à Evian avec en préambule la journée jeunes sur la plage de Grande Rive.

Notre vice-président, René Christin, tout fraîchement promu officier du Mérite du Sang, a été élu Président de l'Union Départementale et Jacques Allegra, notre trésorier, est devenu administrateur fédéral à la Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole. Merci pour leur



Animation Jeunes au Congrès régional



Raquettes à la Pointe Miribel

**COLLECTES 2018
NOUVEAUX HORAIRES :
17H À 19H30**

- lundi **8 janvier**,
- lundi **5 mars**,
- lundi **7 mai**,
- lundi **23 juillet**,
- lundi **1^{er} octobre**.

Un jour, vous en aurez peut-être besoin. Pensez-y toujours...

SANG DONNÉ = VIE SAUVÉE

engagement au service de ceux qui en ont besoin.

50 ans, pour une association, c'est souvent long et quelquefois décourageant. Il est obligatoire d'avoir à la tête une équipe soudée. Alors un grand merci à tous les comités qui se sont succédé au cours de ces cinquante années, afin d'offrir des vies.

A l'heure où certains membres du comité actuel sont partis, pour diverses raisons, après avoir œuvré pour tous, un appel est lancé à tous ceux qui veulent prendre un peu de leur temps pour faire vivre les Donneurs de Sang de Neuvecelle, afin d'étoffer le comité en apportant leur sang neuf. Alors rejoignez-nous, nous avons besoin de vous !

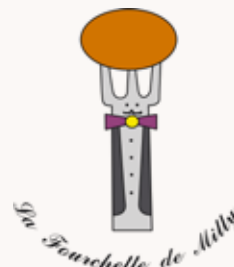
Répondez à notre appel, afin de faire vivre notre association et de donner un peu de vous-même. Suivez nous sur le site Internet de la commune.



Nos deux anciens présidents

RESTAURANT SCOLAIRE

La Fourchette de Milly



L'année 2017 a été riche en rebondissements pour la Fourchette de Milly !

L'ancien bureau de l'Association, présidé par Gérard Pittet, et l'équipe municipale représentée par Claudette Duret, adjointe aux Affaires scolaires, Nadine Wendling, adjointe à la Vie sociale, et Quentin Déal, adjoint à la Communication ont activement préparé la mise en place du logiciel eTicket, devenu opérationnel depuis le 4 septembre 2017.

Ainsi, la gestion des activités périscolaires (TAP), du bus scolaire et de la restauration scolaire est reprise par la Municipalité. Toutes les inscriptions à ces différents services s'effectuent dorénavant via le logiciel eTicket.

L'Association la Fourchette de Milly n'est toutefois pas en reste.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 mai 2017, un nouveau Conseil d'Administration a été élu et a voté pour son nouveau bureau. Cédric Jacquier devient le nouveau Président de la Fourchette de Milly. Valérie Morand le seconde en tant que Vice-présidente. Anne-Catherine Muff assure la trésorerie. Emilie Oliveira gère le secrétariat et Anne-Julie Champetier devient vice-secrétaire.

A ce titre, et depuis sa prise de fonction en juillet 2017, le nouveau bureau a repris le flambeau et travaille conjointement avec l'équipe municipale pour que l'Association et ses objectifs perdurent.

Depuis la rentrée 2017, la Fourchette de Milly gère l'animation et la surveillance des enfants durant la pause méridienne. Une grande responsabilité et un investissement au quotidien, car la Fourchette de Milly, c'est aussi et toujours :

- entre 170 et 180 enfants à surveiller et occuper pendant leur pause déjeuner,
- 7 animatrices salariées de l'Association,
- de nombreux bénévoles,
- les membres du Conseil d'Administration, membres de droit et d'honneur, membres actifs et ses 5 nouveaux membres au sein du bureau.

Parmi les salariées de l'Association, nous retrouvons :

- Sissy (Sylvaine Alborini), Claire Lopresti et Amandine Claudio pour la surveillance et l'animation des maternelles.


- Joanna Fabisiak, Sylvaine Tinant et Virginie Buysens (nouvellement arrivée) pour la surveillance et l'animation des primaires.

- Inca Lovicu qui s'occupe, quant à elle, des classes tournantes.

Après une rentrée sur les chapeaux de roue, et une nouvelle organisation mise en place, l'Association et ses 7 animatrices ont pris leurs marques et sont plus que jamais motivées pour la pérennité de la Fourchette de Milly et pour que l'année 2017-2018 apporte encore joie et bonheur à vos enfants.

Bonne Année à tous !

La Fourchette de Milly



LEMAN DOMOTIQUE
Electricité Générale
Neuf et Rénovation

Prenez le contrôle
de votre confort

www.leman-domotique.com


Jean Marie DECOSTER

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
DÉPANNAGE
DOMOTIQUE

06 85 08 20 31

VIDEO-PROTECTION
ALARME
INTERPHONE

jm.decoaster@yahoo.com



DEVELOPPEMENT DURABLE

Une Idée de Génie : une année internationale autour du jardin



En 2017, l'association a poursuivi ses missions d'éducation à la citoyenneté et au développement durable avec pour fil conducteur le jardin.

Après la planète, la maison, la ville, le 4^e concours proposait d'«**Imaginer son jardin de rêve durable**». Jardins d'automne ou d'été, de ville ou de campagne, tous les jardins durables étaient à l'honneur avec leurs hôtels à insectes, récupérateurs d'eau, composteur, fruits et légumes...

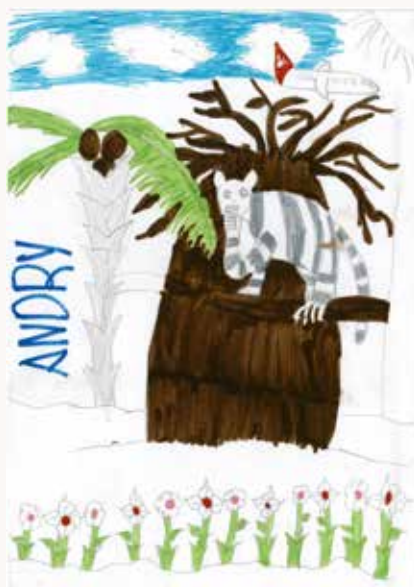
Le concours a attiré petits et grands jusqu'à Madagascar. Les plus belles œuvres, ont été récompensées par de nombreux lots offerts par les partenaires.

Dans le cadre de la semaine du festival des solidarités et de l'anniversaire de la signature de la convention des droits de l'enfant (20 novembre 1989), à la salle d'animation, «**DROIT D'AVENIR**» a accueilli mercredi 22 novembre enfants et enseignants le matin, et leur famille l'après-midi autour d'une exposition de 20 tableaux et des activités ludiques.

Respecter les droits humains, et particulièrement ceux des enfants, est indispensable au développement social durable de l'humanité. L'avenir de la planète est entre les mains de nos enfants. Aussi, en

partenariat avec les associations locales, les jeux, ateliers et animations proposés les ont sensibilisés sur les thèmes de l'alimentation, la santé, la sécurité, la solidarité, la tolérance, l'environnement... Une belle journée pour accompagner les enfants et ados et les voir devenir des citoyens bien dans leur vie, libres, actifs, et responsables !

En savoir plus :
www.une-idee-de-genie.fr



PIZZA & PÂTES



*Livraison à domicile
ou à emporter*

74500 NEUVECELLE
en face de la pharmacie

NOUVEAU :
PASTA BOX

Jess vous accueille du Mardi au Dimanche
de 18h à 22h (Fermé le Lundi)
Hiver : fermeture à 21h30

ANIMATIONS

La Neuvecelloise

Le Comité de la Neuvecelloise, comme chaque année depuis des décennies, organise sa Kermesse Paroissiale. Les Chorales de Neuvecelle, Maxilly et Lugrin ont accompagné avec une certaine émotion, une des dernières messes du Père Henri Duperthuy, appelé à une nouvelle mission. Le soleil était au rendez-vous pour l'apéritif sonné par les Trompes de Chasse de Neuvecelle, avec la chaleureuse présence de Madame le Maire de Neuvecelle, des Maires de Maxilly et d'Evian ainsi que de nombreux Élus. Le déjeuner, préparé par notre « Chef » Thierry et sa famille, rassemble familles et amis. Toute la journée, la famille Lazareth distribue frites et saucisses avec sourires et gentillesse. Ils ont dû se réapprovisionner en urgence l'après midi !!! Les stands ont toujours le même succès, la pâtisserie à la sortie de la Messe, les deux bars incontournables, les beignets de la Caqueronne, le casse-bouteilles et son ambiance animée, le jeu de palets, la roue et ses vendeurs de palettes, pour espérer gagner entre autre les légendaires poulets de la Verniaz ... Pour les plus jeunes, le casse-boîtes et la pêche à la ligne. Au fil des années, le stand Brocante reste une attraction pour flâner et découvrir l'objet qui fait plaisir et chercher un bon livre ... Au début de l'après-midi, nous avons essuyé une bonne douche et un bon coup de vent, l'Association solidaire de Larringes a eu à peine le temps de sauver son stand des



assauts du ciel ! Petit clin d'œil du soleil tout juste pour accueillir le groupe folklorique de Saint Gingolph. Puis le Jardin des Sons nous a interprété un joyeux récital qui donnait envie de danser, malheureusement la pluie était revenue. Un grand merci pour leur sympathique prestation. Tirage de la Tombola, du poids du jambon, du prénom de la licorne, avec comme chaque année, les heureux et les déçus

Le Comité de la Neuvecelloise remercie Anne-Cécile Violland et son Conseil Municipal pour leur inaltérable soutien à l'organisation de cette fête. Un immense merci à tous les bénévoles, petits et grands pour leur aide précieuse et à vous tous pour votre participation et votre présence à cette Kermesse de la Neuvecelloise. Rendez-vous l'année prochaine et Meilleurs vœux pour l'année nouvelle !

Pour le Comité
Marie-France Loridant



ANIMATIONS

Le club de l'amitié

Ils sont heureux de se retrouver le jeudi après midi, aussitôt les jeux de cartes, de scrabble ou de dames commencent ; après une coupure pour la pause café et biscuits, les activités reprennent très vite.

Nous avons marqué les 30 ans du club au cours du repas de clôture de la saison et une petite réception en la présence d'Anne Cécile Violland, de Bernard, de Claudette, de Marc Poletti nouveau responsable des Sces techniques et de Jean Pierre Favrat

La rentrée 2017 a vu le départ de Alain et Jeanine Monnet, Alain qui a été notre très efficace trésorier pendant plusieurs années ; une pensée pour Gaby qui était très heureuse que la trêve des vacances soit finie.

Le 26 octobre nous avons reçu la visite des membres de la nouvelle association des «Jeunes Neuvancellois »

A noter les prochains rendez-vous :

- **4 janvier** : Galettes des rois,
- **18 janvier** : Anniversaires,
- **15 février** : Crêpes
- **22 mars** : Loto de Pâques
- **19 avril** : Restaurant « Tibetan café »
- **28 juin** : Restaurant « Henchoz »

Nous avons besoin de sang neuf ! Les portes du club vous sont largement ouvertes, peut-être vous apporterez-nous de nouvelles idées, à bientôt.

Le Comité



la Municipalité fête les 30 ans du Club



Repas du Club au bord du Lac

Intermarché

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

04 50 76 15 15 ZAC des Crêts - 74500 LUGRIN

OUVERTURE : Tous les jours

NON-STOP 8h45 > 19h15

Dimanche 8h45 > 11h45

24/24





PLANTES

Incroyables comestibles, une incroyable année au jardin

Les espaces publics de la Commune au Parc du Clair Matin, au Rond-Point, avenue de Verlagny ou à l'arrêt de bus Odalys ont vu fleurir d'incroyables jardins potagers sous l'impulsion du groupe des Incroyables Comestibles, cercle des Colibris du Léman.

DES RENCONTRES

D'avril à septembre, enfants et adultes se sont retrouvés le vendredi au jardin pour planter, arroser, désherber, collecter fruits et légumes, partager et échanger sur les techniques de permaculture et agro-écologie. Notre volonté est de reconnecter petits et grands à notre terre et nos ressources locales, changer nos modes de production et consommation, créer des liens et construire ensemble une société écologique et humaine.

DES ANIMATIONS

Ateliers et animations ont ponctué l'année dans un esprit de convivialité, de partage, de gratuité, d'échanges : tressage de bordures en noisetier, peinture de galets, participation aux manifestations des RDV aux Jardins en juin et DROIT D'AVENIR en novembre...

Avec le soutien de la Mairie, un composteur collectif a été installé au pied de l'immeuble le Clair Matin pour réduire nos déchets et agir pour l'environnement.



Jardin partagé au Parc Clair Matin

Vous disposez de plantes perpétuelles (chou, oseille, poireau, oignon, romanesco...) ou de fruitiers, d'un peu de temps, vous souhaitez partager vos connaissances, alors rejoignez le groupe des Incroyables Comestibles et/ou créez votre propre jardin partagé !

Et que 2018 voit naître de nombreux autres jardins sur les espaces publics de Neuvecelle...

Les Incroyables Comestibles de Neuvecelle sont liés aux groupes :

- Incroyables Comestibles Léman 74
- Gardiens de semences Léman 74
- Chablais permaculture

Informations sur le site Lac Chablais (liaison des actions citoyennes dans le chablais).

INFOS ET CONTACT

www.mairie-neuvecelle.fr/incroyables-comestibles-e64
Contact : icneuvecelle@gmail.com

DECATHLON

5000 m² de sports
Ouvert du lundi au samedi, de 9h à 20h.

Tél. 04 50 81 54 00 - Le Cartheray - 74500 PUBLIER

www.decathlon.fr

ANIMATIONS

Lou Nove Chat'ni



Fête de l'Ecole

L'association de parents d'élèves des écoles de Neuvecelle n'a pas chômé cette année encore : tout au long de l'année, diverses animations ont permis à l'association de rassembler de l'argent afin de le mettre à la disposition des enseignants pour financer leurs différents projets. L'année scolaire débute toujours par une valeur sûre, à savoir une soirée Halloween durant laquelle petits et grands, déguisés et motivés profitent pleinement d'une soirée dansante et d'un repas concocté comme toujours avec attention et générosité par notre cuisinier irremplaçable, Thierry Buttay que nous remercions à nouveau chaleureusement. L'association a lancé pour la première fois une tombola qui a rencontré un véritable succès (4400 euros récoltés) grâce aux généreux donateurs de lots et à l'investissement des parents et des élèves. La désormais traditionnelle vente de sapins a ses adeptes annuels !

Comme chaque année, un loto chocolat a ravi les gourmands à Pâques, suivi en mai par la deuxième édition de notre vide-grenier sur la place de l'église. C'est indéniablement la fête de l'école en juin qui représente le temps le plus fort de l'année pour notre association, aussi bien en besoin de bénévoles qu'en rentrée d'argent : ce moment incontournable est attendu par les enfants et leurs familles, heureuses de voir leurs petits sur scène, avant un repas convivial et un après-midi ludique et festif ! Afin de sonder les attentes des parents, un questionnaire a été rédigé pour recueillir leurs avis, leurs idées et nous nous efforcerons de renouveler nos propositions en respectant les résultats obtenus.

Les sommes réunies lors de ces actions ont permis à l'association de subventionner des spectacles pour les maternelles ainsi que divers achats par classe, un intervenant cirque tout au long de l'année, un projet montagne, des sorties canoë... Cette année, l'école accueille 272 élèves, des effectifs toujours en hausse qui poussent notre équipe à trouver de nouvelles idées, de nouvelles actions pour élargir notre horizon et pouvoir satisfaire au mieux les attentes du corps enseignant pour le bien de nos enfants, VOS enfants ou petits-enfants. L'ouverture à la culture, la découverte du monde et les différentes initiations sportives souhaitées par les enseignants font partie intégrante du parcours pédagogique idéal. L'APE a versé plus de 11000 euros aux deux écoles : si nous vous sollicitons, sachez que votre argent bénéficie exclusivement aux jeunes neuvecellois ! Et cette année, le challenge est ambitieux car les 2 directrices nous ont présenté pour plus de 17000 euros de projets !!



Vide-grenier

L'association met un point d'honneur à honorer sa seconde mission qui consiste à créer du lien entre les parents d'élèves autour de moments conviviaux offerts comme le goûter de Noël ou le pique-nique de rentrée : ces 2 événements sont appréciés par tous !

Le bureau de l'association a été renouvelé lors de l'assemblée générale qui a eu lieu le 5 octobre dernier. Voici la nouvelle équipe, toujours motivée et enthousiaste :

- Isabel Lambrecht - présidente,
- Damien Rouvière - vice-président,
- Julie Cherubini - trésorière,
- Héloïse Cellard - vice-trésorière,
- Armelle Doucet - secrétaire,
- Sofia Devigny - vice-secrétaire,
- Guillaume Porto - gestionnaire des flux,
- Cédric Cettour-Meunier - responsable logistique.

Ces 8 bénévoles, épaulés par une équipe de membres actifs indispensables, vont faire leur possible pour soutenir au mieux les enseignants dans leurs projets scolaires. A chacune de nos actions, nous avons besoin de vous pour vos enfants et petits-enfants. Nous vous remercions de votre aide et vous souhaitons une magnifique année.

L'équipe de Lou Nove Chat'ni

Le nouveau Bureau : Guillaume, Sofia, Julie, Isabel, Héloïse, Damien, Cédric, Armelle.



ACTIVITÉS ARTISTIQUES

L'Atelier d'art de Neuvecelle

Après une année bien remplie avec le Marché de Noël et l'exposition du mois d'août où le vernissage a eu beaucoup de succès comme tous les ans, nous reprenons une nouvelle année.

A la rentrée, élection du nouveau bureau après la démission de la présidente Michelle Berteloot. Election à l'unanimité de Maryvonne Goury au poste de présidente. Florence Dorcier reste au poste de vice-présidente et Brigitte Breton comme trésorière et Sylvie Le Naour comme secrétaire. 25 adhérents participent à l'association où la bonne humeur est toujours d'actualité.

Le 1^{er} trimestre est consacré au patchwork animé par des bénévoles et un professeur de peinture.

A partir de janvier 2018, un stage d'origami est prévu avec Megumi Casta.



LA VERNIAZ HÔTEL



TOUT LE CHARME AUTHENTIQUE D'UN HÔTEL FRANÇAIS

Situé sur les hauteurs d'Évian, entre lac et montagnes, l'Hôtel La Verniaz offre un cadre idyllique aux amoureux d'authenticité et de tranquillité.

Au milieu de ses jardins privés, vous pourrez profiter du charme pittoresque de cette ancienne ferme Haut-Savoie construite au XVII^e siècle tout en appréciant le confort et la modernité que propose La Verniaz et ses Chalets avec sa piscine et son court de tennis privés mis à disposition des clients.

À 5 minutes en voiture du Lac Léman et à 10 minutes à pied du Golf d'Évian.

1417 avenue du Léman - NEUVECELLE
74500 EVIAN-LES-BAINS

Tél: +33 4 50 75 04 90

contact@verniaz.com

www.verniaz.com

MUSIQUE

Trompes de chasse de Neuvecelle



la sortie du chenil, lors du réveil... Cette pratique date du Marquis de Dampierre au 18^e siècle.

De nos jours, le répertoire de la trompe s'est fortement enrichi par des

L'association créée en 1979 par des passionnés de l'instrument a déjà trente neuf ans d'existence.

Les répétitions ont lieu à 20h les lundis pour la répétition de groupe et les jeudis pour celle des débutants. Nous répétons à l'école de Milly et dans les bois de Valère (route de chez Potruz) lors du retour des beaux jours.

Cette année, nous avons participé aux concours régional de Fessy (74) et avons terminé 4^e de notre groupe et 1^{er} pour la partie en radoux (passage très doux qui tranche avec la sonorité des autres trompes).




Vous nous avez peut-être entendu sonner sur Neuvecelle au loin quand nous répétons dans les bois, lors de la kermesse de Neuvecelle ou lors des Marchés Nocturnes les mardis de l'été à Grande-Rive.


Bien que peu de sonneurs soient chasseurs, l'instrument a pour origine la pratique de la chasse. Les chasseurs étant souvent éparpillés dans la forêt, la trompe leur permet de communiquer entre eux de manière précise lors d'exécution de fanfares dites de circonstances. En effet, chaque épisode d'une partie de la chasse est illustrée par une fanfare spécifique, par exemple pour identifier le gibier, pour

fanfares dites de « fantaisies ». Jacques Paccard, un grand sonneur des Trompes de Chasse de Bonne a écrit beaucoup de fanfares très connues par les sonneurs et en a d'ailleurs écrit deux pour notre association que nous sommes en train d'apprendre et de répéter : « La Flo » en l'honneur de notre unique sonneuse Florence et « La Neuvecelloise ».

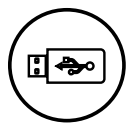
Vous pouvez nous contacter pour tout renseignement complémentaire ou pour toutes demandes de participation à des manifestations au **06 12 62 75 74**.

Amicalement







Matériel Informatique




Sauvegarde




Maintenance




Sécurité



Cloud Computing



Solutions d'impressions



Solutions Logicielles

242 Route des Martinets 74250 FILLINGES
04 50 31 04 20

SPORT

Ecole de Hand-ball



Comme toutes les années, nous avons été présents au Forum des Associations qui a eu lieu le vendredi 1er septembre de 17h à 20h à la Maison des Associations de Lugrin. Cette date de rencontre signifiait le départ de la saison pour nos mini-handballeurs. Chaque année, les inscriptions se font plus nombreuses à ce forum.

Cet été, le club a participé aux Marchés Nocturnes de Neuvécelle les mardis soirs en tenant un stand de hot-dog et flammekuches faites maison !!!!

Nos petits handballeurs en herbe ont donc repris le chemin de l'entraînement afin de préparer le premier tournoi de la saison qui a eu lieu le dimanche 15 octobre à Saint-Pierre-en-Faucigny.

Une fois par mois, ils se confronteront aux écoles de hand du Département.

Le samedi 28 octobre a eu lieu la soirée Halloween du club à la Salle d'Animation de Neuvécelle. Cette soirée avait pour objectif de financer les bus pour emmener les jeunes voir 3 matchs de l'équipe professionnelle de Chambéry, afin de leur montrer ce qu'est le haut niveau.

Début décembre, ils ont participé aux Flottins de la ville d'Evian, ainsi qu'au Téléthon. Le mercredi 20 décembre, une séance de cinéma organisée par le Club leur a été offerte, suivie du traditionnel goûter de Noël.

Pour fêter le début d'année, nos petits handballeurs tireront les rois le 10 janvier.



Le 24 février, ils défilent déguisés sur le char à l'occasion du Carnaval d'Evian.

Pour terminer la saison en beauté, le club recevra pour le tournoi final toutes les écoles de handball du Département, fin Mai.

L'assemblée générale du club se déroulera le 9 juin 2018 et une soirée de fin de saison sera organisée le 30 juin 2018.

Le club participera également à la Fête de la Musique, aux Marchés Nocturnes ainsi qu'aux Olympiades.

Des animations périscolaires sont mises en place les mardis et vendredis de 15h à 16h30. Ces animations sont dirigées par Mme Sophie SALE, salariée du club et diplômée d'une licence STAPS.

Si vous êtes intéressé par faire découvrir ce sport à votre enfant, et souhaitez partager des moments festifs avec nous tout au long de l'année, les inscriptions sont encore possibles. Les entraînements ont lieu le mercredi de 15h30 à 17h00 pour l'école de handball (nés en 2011, 2010, 2009) et le samedi de 10h30 à 11h30 pour le baby hand (nés en 2013 et 2012), au gymnase de la Léchère.

Pour les autres catégories ou tout autre renseignement, veuillez contacter le secrétariat du club.

CONTACT

04 50 75 62 64 ou 06 74 03 16 57
www.eviansportshandball.com



GYMNASTIQUE

Neuv'gym, la saison 2016/2017 en images



Décembre 2016 - nos petits sablés maison au profit du Téléthon



Février - Fondue des Associations organisée avec le concours du Jardin des Sons dont les intermèdes ont connu un fort succès



Avril - nous fêtons les 30 ans de la Gym qui a débuté ses cours en décembre 1986 autour, évidemment, d'un gâteau. Nous avons eu le plaisir de recevoir Nadine, notre première animatrice et l'une des fondatrices de l'association.



Mai - repas à « La Tasse à Moustache » à Vongy



Dès le 12 septembre, nos cours ont repris et nous avons eu le plaisir d'enregistrer la présence de plusieurs nouvelles recrues.



- «Eh bien dis donc !... tu cours comme une gazelle maintenant, je n'arrive pas à te suivre...»
- «Tu sais ce qu'il faut faire ? - non ! Alors viens à la gym à Neuve-celle» (parole d'adhérente)

CONTACT

06 65 05 50 50 ou 04 50 74 87 16
neuvgym@orange.fr - <http://neuvgym.jimdo.com>



DANSE

COME N'DANCE



Pour la 5^e année consécutive, l'association COME N'DANCE a repris ses activités tous les mercredis soir depuis le mois de septembre 2017 pour une nouvelle saison.

Toujours **la valse, le tango, le cha-cha, le paso doble... sans oublier bien sûr le rock, la salsa et bien d'autres encore**, une quinzaine de danses étant enseignées au fil des cours et des différents stages. Cette année, des « moments de danse » seront proposés à tous les puristes, tous ceux, qui ayant déjà suivi des cours désirent se faire plaisir en exécutant leurs figures sur de la vraie musique de danse.

Si vous avez envie de pratiquer une activité physique, douce mais intense, si vous aimez rire et vous amuser, si vous avez besoin de sortir de chez vous, venez nous rejoindre, vous rencontrerez de nouveaux amis dans la convivialité.

L'association COME N'DANCE vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

CONTACT

Elisabeth : 06 08 17 25 84

LÉMAN MÉNAGER

68, rue nationale
74500 EVIAN
lemanmenager@wanadoo.fr

04 50 75 64 82

IMAGE | SON | MULTIMÉDIA | MÉNAGER



**CORDONNERIE
CLÉS - MULTISERVICE**
LAC ET MONTAGNE

CLÉS MINUTES - CLÉS BREVETÉES
PRODUITS D'ENTRETIEN SAPHIR
GRAVURES - TAMPONS
CARTE DE VISITE - LETTRES ADHÉSIVES
PLASTIFICATION - AIGUISAGE
PLAQUES AUTO - TROPHÉES ET COUPES
NEW : CHAUSSETTE FRANÇAISE «PERRIN»

CORDONNERIE LAC ET MONTAGNE

Place d'Allinges, face à l'église - 74500 EVIAN
Tél. 04 50 04 95 68

DANSE ET PERCUSSION

Nyamaguè



Cette saison encore, l'association Nyamaguè vous a fait danser, bouger, vous déhancher tout en vous amusant.

Nos cours du mercredi soir attirent de plus en plus de monde. Nos trois stages, animés par des professeurs réputés, ont affiché complet. Notre soirée annuelle de janvier charme le public.

Et nous avons amené notre ambiance ensoleillée lors du Téléthon et de la Fête de la Musique.

Grâce à toutes ses activités, l'association, soutenue par la Mairie, a pu apporter son aide à 4 familles défavorisées de Ouagadougou et notamment dans la scolarisation des enfants.

Pour tout renseignement ou demander le programme de l'année, vous pouvez nous contacter par mail ou visiter notre page Facebook.



CONTACT

nyamague@gmail.com
page Facebook : asso.nyamague

VENTE & POSE
FENÊTRES - PORTES - VOILETS

MENUISERIE PVC | ALUMINUM | ALU/BOIS



“ COMME NOUS, EXIGEZ LA QUALITÉ ”

א.ק.ר.

Avenir Fermetures

74500 Champanges - Evian-les-Bains
+33 (0)4 50 26 04 69 +33 (0)6 87 26 80 81
contact@mpmavenirfermetures.com
www.mpmavenirfermetures.com

Hostellerie du Lac

M. et M^{me} P. & N. Henchoz



158, route du Lac - R.N. 5
Grande Rive - Neuvecelle
74500 EVIAN-LES-BAINS
Tél. 04 50 75 02 92
hostellerie.du.lac@orange.fr

SARL
COLLOUD YANN
Ramonage

Successeur Maurice Viollaz
Ramonage



181, route de Lesvaux - 74500 Féternes - 04 50 73 21 33
06 86 45 50 72 - info.colloudramonage@orange.fr



EUROVIA
VINCI

Nous ouvrons la voie aux idées neuves

TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS

Terrassement, VRD, enrobés, assainissement, génie civil, aménagement d'espaces publics ou privés

EUROVIA ALPES / SECTEUR D'EVIAN

197, route de la dent d'Oche, ZI de Genevilles - 74500 AMPHION

Tél. 04 50 70 06 90 - Fax 04 50 70 01 06

BOUCHERIE
Stéphane Sannicolo
CHARCUTERIE

1099 av. de la Rive - Bât. H - 74500 AMPHION

04 50 70 04 76

DANSE

Tango Passion

« Tango Passion » est une association qui œuvre pour la promotion du Tango Argentin dans le Chablais depuis 4 ans (Création en 2013, nouvelle formule en 2015).

Elle compte une trentaine d'adhérents de diverses communes alentours et a un budget de 6000 € annuel environ.

Notre association s'est donné comme objectif de communiquer cet art, en partageant à deux, le temps d'un morceau de musique de tango argentin, des émotions. Certains diront que c'est très court, les passionnés(e) répondront : oui mais l'effet est éternel !

Cet univers d'émotions et de sensualité contribue à tisser, voire renforcer des liens indéfectibles.

Pour se faire, l'association assure des pratiques hebdomadaires tous les lundis soir (de 19h30 à 22h00) avec des intervenants venus de tous horizons pour permettre à ses adhérents de découvrir les différentes approches du Tango Argentin.

La partie promotion consiste à effectuer des démonstrations en participant, autant que possible, à différents événements tels que : fête de la musique, forum des associations, etc.... ou bien répondre à des invitations dans des salles de festivités et autres lieux où l'art est à l'honneur.

Notre association s'active en organisant des événements plus communément connus sous le nom de Bal - Milonga, comme pendant le mois d'août à raison d'un soir par semaine, en plein air, où les « Milongas Estivales » ont vu le jour grâce au soutien de la ville d'Evian.

Milongas durant lesquelles ont eu lieu des initiations gratuites suivies d'un bal.

En amont l'association organise tout au long de l'année des bals précédés de stages pour les différents niveaux.

Au programme de l'année 2017-2018 quatre Bals - Milongas avec stages dont 2 ont déjà eu lieu les 14 octobre et 9 décembre au O'CODE BAR à Thonon les bains, avec Alejandro de Bénédictis de Genève et Doriane Ingrasci, assistée de Olivier Sastre d'Aix les Bains.

«Le tango argentin est bien plus qu'une danse réunissant deux partenaires, le tango argentin est un Art de Vivre à deux, dont nous sommes les fervents ambassadeurs »

Tango Passion.



Milongas estivales 2017 à Evian

**CONTACT**

TANGO PASSION
Maison des Associations
520 Avenue de Maxilly
74500 NEUVECELLE

06 67 71 41 84 / 07 86 75 19 35
tangopassion74500@gmail.com ou
sur la page **Facebook Tango Passion**



Alpi Transferts.fr

votre partenaire mobilité

74500 Evian-les-Bains

07 77 60 84 69



Transport VTC de porte à porte toutes destinations

Transport Scolaire Péri-scolaire

Navette Gare Aéroport Embarcadère Station de ski Hôtel Évènementiel

Location de véhicule avec chauffeur Berline & Minibus



Maçonnerie

Neuf / Rénovation

SANNICOLORO

375 ROUTE DU VAL D'ABONDANCE
74500 CHAMPANGES

04 50 75 62 61

DANSE

Le Studio Pôlettes

Le Studio Pôlettes c'est de la pole dance, de la danse moderne, de l'effeuillage burlesque et de la danse cabaret, mais avant tout un lieu d'échange, d'entraide et de rencontre!

Cela fait maintenant un an que le Studio Pôlettes a vu le jour au sein de la commune de Neuvecelle!

Notre association compte une quarantaine d'adhérents dont un homme pour cette nouvelle saison 2017/2018!

L'association a participé à plusieurs événements bénévoles organisés par la commune comme la fête de la musique, les marchés nocturnes ainsi que le forum des associations.

Le Studio Pôlettes c'est aussi une troupe de revue cabaret: Les Pôlettes Barrées, nous avons eu l'opportunité de nous produire cette année sur la scène d'Avoriaz et celle du Grand Lemps (38).

Le Studio Pôlettes est aussi à l'initiative de plusieurs stages proposés à ses adhérents pendant les vacances scolaires : shooting photo avec un photographe professionnel de talent (Webmalin Photographie), plusieurs stages de pole dance, de danse et de Burlesque.

Le nombre croissant d'adhérentes et adhérent pour cette nouvelle saison a entraîné un investissement supplémentaire en matériel de qualité afin d'offrir les meilleures conditions de pratique possibles à nos Pôlettes!

Deux nouveaux cours ont vu le jour: Le body time (renforcement musculaire et assouplissement pour préparer les corps à la bonne pratique de la pole dance en toute sécurité) et le créativ'time (temps réservé à nos adhérents avec prêt de



matériel pour leur permettre de créer et répéter leur création personnelle en vue de futures représentations).

Les cours sont animés par quatre professeurs bénévoles: Julie Degeneve en Pole Dance, Laurine Cabaret pour la danse moderne et de body time, Sophie Galli pour l'encadrement du Creativ'time et Laura Gleizal pour les cours d'effeuillage Burlesque ainsi que la Danse Cabaret.

Ils ont tous lieu à la maison des associations de Neuvecelle.



Nous avons eu le plaisir de clôturer cette belle saison par notre premier spectacle de fin d'année en juin! Ce fut un événement très marquant pour nous toutes! Nous espérons renouveler l'expérience cette année avec encore plus d'adhérentes sur scène et un public toujours aussi enthousiaste!

La présidente Laura Gleizal, nos deux secrétaires (Sophie Galli et Emmanuelle Birraux) ainsi que nos comptables (Laurine Cabaret et Chrissy Hairion) sont à votre disposition pour tout renseignement concernant l'association.



INFOS / CONTACT

studiopolettes@gmail.com
page Facebook « Studio Pôlettes »

Agenda

DU PREMIER SEMESTRE 2018

Sans autre précision, ces animations ont lieu
à la Salle d'Animation, place de l'église

LUNDI 8 JANVIER à 17h
> Don du Sang

MARDI 9 JANVIER à 19h30
> Vœux du Maire

SAMEDI 13 JANVIER
> Loto des Donneurs de Sang

SAMEDI 20 JANVIER
> Soirée Africaine Nyamaguè

SAMEDI 3 FÉVRIER
> Théâtre improvisation

VENDREDI 9 FÉVRIER à 19h30
> Fondue des Associations

SAMEDI 3 MARS
> Dîner-spectacle du Jardin des Sons

LUNDI 5 MARS à 17h
> Don du Sang

VENDREDI 9 MARS à 20h30
> Théâtre Cie de l'Une à l'Autre

DU 26 AU 30 MARS
> Concerts «En avant l'Opéra»
à la Grange au Lac
1000 élèves, 4 concerts



SAMEDI 7 AVRIL
> Soirée Tango Passion,
stage et démonstration tango

SAMEDI 28 AVRIL
> Festival du Rire

SAMEDI 5 MAI
> Concert du Jardin des Sons

LUNDI 7 MAI à 17h
> Don du Sang

SAMEDI 26 MAI
> Spectacle de magie Lou Nove Chat'ni

DIMANCHE 27 MAI
> Vide-grenier Lou Nove Chat'ni

SAMEDI 2 JUIN à 11h
> Accueil des Nouveaux Arrivants

JEUDI 14 JUIN à 19h
> Réunion publique de la Municipalité

DIMANCHE 17 JUIN
> Fête de la Musique

SAMEDI 23 JUIN
> Spectacle de Studio Pôlettes

SAMEDI 30 JUIN
> Fête de l'école